



# Médecins Sans Frontières

Exercice clos le 31 décembre 2024

**Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

ERNST & YOUNG Audit



## Médecins Sans Frontières

Exercice clos le 31 décembre 2024

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de l'association Médecins Sans Frontières,

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Médecins Sans Frontières relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion

##### ■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### ■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.



## Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte de résultat par origine et destination ainsi que du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public, sont décrites de manière appropriée dans les notes 6. « Principes, règles et méthodes du C.R.O.D » et 7. « Le compte d'emploi des ressources (CER) » de l'annexe aux comptes annuels, sont conformes aux dispositions du règlement ANC n° 2018-06 et ont été correctement appliquées.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le trésorier.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 5 juin 2025

Le Commissaire aux Comptes  
ERNST & YOUNG Audit



Joël Fusil

Isabelle Tracq-Sengeissen

**ETATS FINANCIERS ASSOCIATION  
MSF  
31 décembre 2024**



L'Association MSF applique le règlement n°2018-06 du 5 décembre 2018 de l'Autorité des normes comptables en complément du plan comptable général (PCG).

## BILAN

En milliers d'euros

ACTIF	2024			2023	PASSIF	2024	2023
	Brut	Amort. & Dépr.	Net	Net			
Donation temporaire usufruit	483	0	483				
Concessions, brevets, licences et valeurs similaires	13 783	7 073	6 710	6 262	Fonds statutaire	15	15
Immobilisations en cours	4 164		4 164	3 387			
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>18 430</b>	<b>7 073</b>	<b>11 357</b>	<b>9 649</b>	<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>	<b>15</b>	<b>15</b>
Terrains	3 349	0	3 349	3 349	<b>Ecarts de réévaluation</b>	<b>24 108</b>	<b>24 354</b>
Constructions	16 829	5 866	10 964	8 996			
Installations techniques, matériel et outillage industriels	14 448	8 620	5 829	4 806	Fond de réserve	67 785	71 607
Immobilisations en cours	35	0	35	2 377	Fonds Générosité Publique	121 176	89 588
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>34 662</b>	<b>14 485</b>	<b>20 177</b>	<b>19 529</b>	<b>Réserves</b>	<b>188 960</b>	<b>161 195</b>
<b>Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés</b>	<b>7 884</b>	<b>144</b>	<b>7 741</b>	<b>5 119</b>	<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>	<b>8 876</b>	<b>27 766</b>
Participations et Créances rattachées	68 308	0	68 308	66 971	<b>Situation nette</b>	<b>221 959</b>	<b>213 329</b>
Autres	3 937	0	3 937	1 264			
<b>Immobilisations financières</b>	<b>72 245</b>	<b>0</b>	<b>72 245</b>	<b>68 235</b>			
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>133 221</b>	<b>21 702</b>	<b>111 520</b>	<b>102 532</b>	<b>TOTAL FONDS PROPRES</b>	<b>221 959</b>	<b>213 329</b>
<b>Stock et en-cours</b>	<b>606</b>	<b>0</b>	<b>606</b>	<b>778</b>	Fonds reportés liés aux legs ou donations	12 395	8 201
					Fonds dédiés	9 837	10 166
<b>Créances clients, usagers et comptes rattachés</b>	<b>11 665</b>	<b>25</b>	<b>11 640</b>	<b>8 993</b>	<b>TOTAL FONDS REPORTEES ET DEDIES</b>	<b>22 232</b>	<b>18 367</b>
Créances sur entités du groupe MSF France	2 813	0	2 813	1 067	Provisions pour risques	2 321	1 761
Créances sur entités du mouvement MSF	8 420	0	8 420	7 704	Provisions pour charges	3 616	1 230
Clients et comptes rattachés	432	25	407	221	<b>TOTAL PROVISIONS</b>	<b>5 937</b>	<b>2 992</b>
<b>Créances reçues par legs ou donations</b>	<b>5 685</b>	<b>0</b>	<b>5 685</b>	<b>3 693</b>	<b>Emprunts et dettes financières diverses</b>	<b>14</b>	<b>227</b>
<b>Autres créances</b>	<b>60 627</b>	<b>0</b>	<b>60 627</b>	<b>71 608</b>	<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>29 928</b>	<b>35 969</b>
Financements institutionnels à recevoir	290	0	290	1 599	Dettes sur entités du groupe MSF France	6 458	8 276
Avances versées sur commandes	7 089	0	7 089	7 089	Dettes sur entités du mouvement MSF	11 988	13 697
Autres créances	3 753	0	3 753	4 982	Dettes fournisseurs	11 483	13 996
Grants à recevoir	49 496	0	49 496	57 938	<b>Dettes des legs ou donations</b>	<b>1 251</b>	<b>635</b>
<b>TOTAL CREANCES</b>	<b>77 977</b>	<b>25</b>	<b>77 952</b>	<b>84 294</b>	<b>Dettes fiscales et sociales</b>	<b>35 748</b>	<b>32 199</b>
<b>Valeurs mobilières de placement</b>	<b>30 010</b>	<b>0</b>	<b>30 010</b>	<b>2 191</b>	<b>Autres dettes</b>	<b>5 160</b>	<b>2 542</b>
<b>Disponibilités</b>	<b>94 755</b>	<b>0</b>	<b>94 755</b>	<b>111 818</b>	Autres dettes	2 274	212
					Grants à reverser	2 886	2 330
<b>Charges constatées d'avance</b>	<b>7 429</b>	<b>0</b>	<b>7 429</b>	<b>6 262</b>	<b>Dettes</b>	<b>72 101</b>	<b>71 572</b>
					<b>Produits constatés d'avance</b>	<b>800</b>	<b>1 350</b>
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>210 778</b>	<b>25</b>	<b>210 753</b>	<b>205 342</b>	<b>TOTAL DETTES</b>	<b>72 901</b>	<b>72 922</b>
<b>Ecarts de conversion actif</b>	<b>1 256</b>	<b>0</b>	<b>1 256</b>	<b>702</b>	<b>Ecarts de conversion passif</b>	<b>500</b>	<b>967</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>345 255</b>	<b>21 727</b>	<b>323 528</b>	<b>308 576</b>	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>323 528</b>	<b>308 576</b>

# COMPTE DE RESULTAT

En milliers d'euros	2024	2023
<b>Cotisations</b>	20	17
<b>Ventes de biens et services</b>	933	541
Ventes de biens	0	2
Ventes de prestations de service	933	540
<b>Produits de tiers financeurs</b>	433 548	451 950
Concours publics et subventions exploitation	1 400	4 327
Ressources liées à la générosité du public	429 473	444 361
Dons manuels	390 961	409 097
Mécénats	27 998	25 688
Legs, donations et assurances-vie	10 515	9 575
Contributions financières	2 675	3 262
<b>Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges</b>	1 941	1 137
<b>Utilisations des fonds dédiés</b>	438	1 230
<b>Autres produits</b>	30 877	28 476
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>	<b>467 757</b>	<b>483 351</b>
Autres achats et charges externes	229 340	223 149
Aides financières	9 886	10 747
Impôts, taxes et versements assimilés	5 208	5 317
Salaires et traitements	72 008	68 558
Charges sociales	22 842	21 857
Salaires et traitements, charges sociales du personnel national	128 477	118 939
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	2 008	1 826
Dotations aux provisions	4 893	1 803
Reports en fonds dédiés	109	1 834
Autres charges	3 917	628
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)</b>	<b>478 688</b>	<b>454 658</b>
<b>1. RESULTAT D'EXPLOITATION ( I - II )</b>	<b>-10 931</b>	<b>28 693</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Autres intérêts et produits assimilés	4 013	1 604
Différences positives de change	12 514	2 819
<b>TOTAL PRODUITS FINANCIERS (III)</b>	<b>16 527</b>	<b>4 423</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	0	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	2	0
Différences négatives de change	704	4 947
<b>TOTAL CHARGES FINANCIERES (IV)</b>	<b>706</b>	<b>4 947</b>
<b>2. RESULTAT FINANCIER ( III - IV )</b>	<b>15 822</b>	<b>-524</b>
<b>3. RESULTAT COURANT avant impôts ( I - II + III - IV )</b>	<b>4 891</b>	<b>28 170</b>
Sur opérations de gestion	6 039	994
Sur opérations en capital	0	0
<b>TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)</b>	<b>6 039</b>	<b>994</b>
Sur opérations de gestion	977	864
Sur opérations en capital	0	0
<b>TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)</b>	<b>977</b>	<b>864</b>
<b>4. RESULTAT EXCEPTIONNEL ( V - VI )</b>	<b>5 062</b>	<b>130</b>
<b>Impôts sur les bénéfices</b>	<b>1 077</b>	<b>534</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS ( I + III + V )</b>	<b>490 324</b>	<b>488 768</b>
<b>TOTAL DES CHARGES ( II + IV + VI + VII + VIII )</b>	<b>481 448</b>	<b>461 003</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>8 876</b>	<b>27 766</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Dons en nature	881	240
Prestations en nature	200	507
<b>TOTAL</b>	<b>1 081</b>	<b>746</b>
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Mises à disposition gratuite de biens	881	476
Prestations en nature	200	270
<b>TOTAL</b>	<b>1 081</b>	<b>746</b>

# ANNEXES 2024

## DES COMPTES SOCIAUX

## DE L'ASSOCIATION MSF

### 1. FAITS CARACTERISTIQUES

#### 1.1 De l'exercice

Medicine Market Place (MMP ACCESS) est une société à responsabilité limitée, basée à Dubaï. Elle a été créée le 1er octobre 2024 avec un capital de 50 000 AED détenu à 100% par l'Association MSF France.

Elle a pour objectif de fournir aux patients de pays à revenu faible ou intermédiaire, un accès rapide, stable et équitable à certains médicaments contre les maladies chroniques qui ne sont pas disponibles, que ce soit de manière permanente ou temporaire.

La société donnera accès à des médicaments d'une qualité garantie, par l'intermédiaire d'une Marketplace internationale en ligne. Et ce dans le cas où le médicament qui leur a été prescrit n'est pas disponible dans leur pays.

Les premiers pays cibles pour le démarrage de l'activité sur 2025 sont le Libéria, puis le Nigéria.

Pour l'exercice 2024 aucune activité de vente n'a été réalisée en conséquence dans les comptes de l'Association MSF, seul le capital et quelques refacturations liées à la mise en place de la structure ont été comptabilisés.

L'Association MSF, l'Association MSF Logistique, l'Association Epicentre, la Fondation MSF et la SCI MSF ont décidé en 2021 de changer de logiciel comptable / achats et d'opter pour un logiciel commun afin de faciliter la combinaison du groupe France, l'homogénéisation des pratiques comptables et le traitement des flux croisés intra groupe. L'appel d'offre lancé courant 2022 a été mené par l'ensemble des directeurs financiers de ces entités et a abouti à retenir la solution technique : WORKDAY FINANCE.

Par sa capacité à contractualiser et avancer les fonds, il a été décidé que l'Association MSF porterait pour le compte des autres entités du périmètre, la signature des contrats avec les tiers impliqués dans le projet SI FINANCE, en conséquence un mandat de gestion a été établi pour refacturer à chacun sa quote part :

- 75% pour MSF Association
- 12% pour MSF Logistique
- 9% pour Epicentre
- 3% pour SCI MSF
- 1% pour Fondation MSF

Pour l'exercice 2024 ce mandat de gestion se traduit dans les comptes de l'Association MSF par la diminution des immobilisations en cours incorporelles réallouées sur les entités concernées. La mise en service de l'ERP finance achat débutera en janvier 2025.

Par ailleurs, sur la partie du financement de l'association MSF Logistique, l'Association MSF (Médecins Sans Frontières France) se porte garante au moyen d'une lettre de garantie datée du 13 mars 2025, à hauteur du capital initial plus les intérêts, soit 21 454 milliers d'euros au 31 décembre 2024, auprès de MSF Logistique pour assurer le remboursement du prêt octroyé par MSF USA jusqu'à échéance du 30 juin 2034. Le remboursement s'étale sur la période du 1er juillet 2024 jusqu'au 30 juin 2034 et doit se faire à hauteur de 1 104 421 dollars US tous les 6 mois.

Pour rappel, MSF logistique a contracté en mars 2020 un prêt de 22 088 milliers d'USD auprès d'MSF USA pour le financement de son fonds de roulement, initialement financé par MSF Association. Ce besoin en fonds de roulement permet à MSF Logistique d'assurer sa mission en couvrant ses besoins d'avance de trésorerie pour le compte d'MSF Association, d'MSF Suisse, d'MSF Espagne et des autres clients, MSF Logistique devant financer ses coûts d'approvisionnement, de gestion, de traitement et de stockage, jusqu'à ce qu'ils soient à nouveau financés par le système de facturation habituel.

Comptablement cette décision se traduit dans le compte d'MSF Association par une information en hors bilan.

## 1.2 Survenus après la clôture de l'exercice

Aucun fait significatif susceptible de remettre en cause la présentation des états financiers telle qu'indiquée ci-après.

# 2. DESCRIPTION DE L'OBJET SOCIAL

L'Association MSF apporte une **assistance médicale** à des populations dont la vie ou la santé sont menacées par les conflits armés, les épidémies, les catastrophes naturelles ou l'exclusion des soins en France et à l'étranger.

Médecins Sans Frontières met en œuvre un large éventail de **soins** : consultations, hospitalisations, interventions chirurgicales, soins psychologiques, soins médico-nutritionnels etc... ; et apporte des **secours matériels et sanitaires** pour améliorer les conditions de vie des populations affectées par une crise.

Réunies autour d'une même **charte**, les équipes de MSF rassemblent des professionnels de la santé, de la logistique ou de l'administration, de dizaines de nationalités différentes, expatriés ou employés localement.

**L'impartialité, la neutralité et l'indépendance** fondent la mission de Médecins Sans Frontières qui agit au nom de **l'éthique médicale universelle et du droit à l'assistance humanitaire**.

L'Association dispense ses secours **sans discrimination** en évaluant les besoins des populations et intervient prioritairement auprès des personnes les plus immédiatement en danger. **Elle rend compte de ses interventions** et communique publiquement pour **témoigner** du sort des populations à partir de ses activités et de la réalité observée sur le terrain. Elle informe sur l'ampleur, l'efficacité ou les objectifs des secours engagés, ne prend pas parti en cas de conflit armé mais peut être amenée à **dénoncer** et **critiquer** publiquement les entraves à son assistance humanitaire et les manquements aux conventions internationales.

La garantie de l'**autonomie** et de l'**indépendance** de l'Association, s'enracinent dans son **financement**, assuré par la générosité de ses donateurs privés.

### 3. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Coût historique,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels applicables au milieu associatif définis par :

- Le règlement n°2014-03 du 5 juin 2014 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) relatif au Nouveau Plan Comptable Général modifié par le règlement 2016-07 du 04 novembre 2016 ;
- Le règlement n°2018-06 du 5 décembre 2018 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif ;
- Le règlement n°2022-04 du 30 juin 2022 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) complétant et modifiant le règlement, ci avant, n°2018-06 du 5 décembre 2018.

L'Association MSF intègre dans ses comptes 100% des opérations comptables de l'association MSF-WaCA (West & Central Africa), structure créée par le mouvement MSF en 2019, basée en Côte d'Ivoire et qui devrait être entièrement autonome en 2026. Cette entité est financée en intégralité par le mouvement MSF à travers les sections partenaires MSF USA et MSF Japon. Traité comptablement dans les comptes de l'Association MSF comme un projet défini, l'éventuel résultat excédentaire de WaCA est neutralisé par un fonds dédié, a contrario l'éventuel résultat déficitaire est neutralisé par une reprise de fonds dédié.

L'Association MSF combine au sein du groupe Médecins Sans Frontières France les activités des entités françaises de MSF qui concourent à ses missions par la mise en œuvre de supports spécialisés et complémentaires. Le groupe MSF-France comprend, l'Association MSF, la Fondation MSF, l'Association MSF Logistique, l'Association Epicentre, SCI MSF et la SARL MMP ACCESS.

L'activité de l'Association, entité combinante, est intégrée à 100% dans les comptes combinés du Groupe Médecins Sans Frontières France, ainsi que dans les comptes combinés de Médecins Sans Frontières International, appelé Mouvement MSF.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

#### 3.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de réalisation (prix d'achat et frais accessoires hors coûts de formation).

Elles sont amorties sur une période comprise entre 3 et 15 ans selon le mode linéaire.

Les dotations aux amortissements qui en découlent figurent en dotations aux amortissements d'exploitation dans le compte de résultat.

## 3.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations situées en France sont évaluées à leur coût d'acquisition selon les dispositions du Règlement CRC N° 2004-06 (prix d'achat et frais accessoires).

Elles sont amorties suivant le mode linéaire sur la durée réelle d'utilisation prévue de chaque élément.

Les dotations aux amortissements qui en découlent figurent en dotations aux amortissements d'exploitation dans le compte de résultat.

Bâtiment activité – Structure	20 – 60
Bâtiment activité – Façade	15 – 20
Bâtiment logement- Structure / Façade	20 – 60
Bâtiment garage – Constructions	20
Bâtiment activité -Équipements techniques	10 – 30
Bâtiment activité-Installations Générales	10 – 20
Bâtiment activité- Agencements / Aménagements	15 - 20
Bâtiment Logement-Équipements techniques	15 – 20
Bâtiment logement-Installations générales	5 – 20
Matériel de bureau et informatique	3 – 20
Matériel de transport	3 – 8
Mobilier	3 – 20

Les véhicules et les ordinateurs, qui subissent une usure accélérée, ainsi que les constructions et équipements, qui n'ont pas vocation à être conservés, sont comptabilisés directement dans les comptes de charges des pays d'interventions.

## 3.3 Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont constituées des titres de participation détenus par l'Association, des avances en compte courant faites par l'Association MSF aux entités du Groupe MSF France ainsi que des dépôts et cautionnements divers.

Les valeurs brutes des immobilisations financières sont constituées par leur coût d'acquisition hors frais accessoires. A la clôture de l'exercice, une dépréciation est constatée sur les titres de participation lorsque la situation financière des entités émettrices le nécessite.

Une provision pour dépréciation est constatée sur les avances en compte courant accordées quand le recouvrement de celles-ci s'avère incertain à la clôture de l'exercice. Lorsque le coût d'acquisition des dépôts et cautionnements est supérieur à la valeur d'inventaire, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

### 3.4 Legs et donations destinés à être cédés

Les biens et dettes reçus par legs, y compris les frais notariés, sont comptabilisés à la date de l'acceptation du legs par le Conseil d'Administration, en l'absence de condition suspensive.

En présence de conditions suspensives, la comptabilisation est différée jusqu'à la réalisation de la dernière de celles-ci.

A la date d'acceptation, les biens provenant de legs ou de donations sont comptabilisés :

- Dans le compte « Donation temporaire d'usufruit », la valeur de marché des actifs financiers cédés temporairement. L'Association MSF ou la Fondation MSF étant bénéficiaire des intérêts générés par ces actifs,
- Dans le compte « Créances reçues par legs ou donations » pour les espèces, les actifs bancaires, les actifs financiers cotés ou les parts ou actions d'OPCVM et assimilés jusqu'à la date de réception des fonds ou de transfert des titres,
- Dans le compte « Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés » pour les biens autres que ceux visés au premier alinéa et qui sont destinés à être cédés.

Les passifs provenant des legs ou donations sont constitués :

- Des dettes dont le défunt ne s'était pas libéré au jour de son décès,
- Des dettes grevant le bien transféré y compris des frais de notaires afférents,
- De toutes les obligations résultant des stipulations du testateur ou du donateur que l'Association s'engage à assumer en conséquence de l'acceptation du legs ou de la donation.

Les dettes sont comptabilisées dans le compte « Dettes des legs ou donations ».

La partie des ressources constatée dans les produits de l'exercice et non encore encaissée à sa clôture est comptabilisée au passif dans les « Fonds reportés liés aux legs ou donations ».

Les « Fonds reportés liés aux legs ou donations » sont apurés au fur et à mesure de la réalisation du legs ou de la donation, avec pour contrepartie un produit d'« Utilisation des fonds reportés ».

Les revenus afférents aux biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés, qui surviennent après la date d'acceptation sont directement inscrits en compte de résultat dans les comptes « Autres charges sur legs ou donations » et « Autres produits sur legs ou donations » sans qu'ils viennent amender les sommes inscrites au bilan.

Sur décision du Conseil d'Administration de l'Association, les valeurs des actifs et des passifs du legs ou de la donation, valorisés et comptabilisés à la date d'acceptation, peuvent être corrigés sur la base d'informations obtenues postérieurement à la date d'acceptation de la libéralité. Les montants inscrits en fonds reportés au titre de cette libéralité s'en trouveront corrigés d'autant.

En cas de perte de valeur des éléments d'actifs non réalisés, des dépréciations sont constatées.

Enfin, la gestion temporaire d'un bien légué ou donné, entraîne la comptabilisation en résultat d'exploitation des loyers perçus et des charges de fonctionnement correspondantes.

### 3.5 Stocks et en-cours

La valeur brute des stocks correspond au prix d'achat. Les stocks sont valorisés selon la méthode du "premier entré, premier sorti" et évalués au dernier prix facturé. Une provision pour dépréciation est calculée lorsque la valeur d'inventaire à la clôture est inférieure au coût d'acquisition.

### 3.6 Créances clients, usagers, dettes fournisseurs et comptes rattachés

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale et font l'objet d'une dépréciation lorsqu'elles présentent un risque de non-recouvrement. Elles sont enregistrées sous trois rubriques :

- Les créances sur entités du groupe MSF France au titre des facturations à l'euro l'euro aux entités du Groupe MS France,
- Les créances sur entités du mouvement MSF France, au titre des facturations à l'euro l'euro, aux autres entités du mouvement MSF,
- Les créances sur clients et comptes rattachés, au titre des facturations émises localement par les missions terrain.

Il en va de même pour les dettes fournisseurs et comptes rattachés, enregistrées sous ces mêmes trois rubriques.

Les créances et les dettes en devises sont valorisées aux taux officiels du 31 décembre de l'exercice. Il en résulte des écarts de conversion qui, en cas de perte latente, impliquent la comptabilisation d'une provision pour pertes de change.

### 3.7 Autres créances

Les autres créances comprennent :

#### **Les financements institutionnels**

Les financements institutionnels sont comptabilisés en produit dès qu'ils sont accordés par les bailleurs, c'est-à-dire dès réception de la notification des décisions d'attribution, et non lors des encaissements des fonds. En contrepartie, le compte « financement à recevoir » est débité.

Il est crédité lors des versements effectifs des fonds par le débit d'un compte de trésorerie.

A la clôture de chaque exercice, l'Association comptabilise, convention par convention, les écritures nécessaires afin que les produits correspondent aux dépenses présentées aux bailleurs sur l'exercice, et ce, dans les limites financières précisées dans les décisions d'attribution des bailleurs.

Lorsqu'à la fin de la période d'éligibilité de la convention, l'Association présente au bailleur, des dépenses inférieures à sa quote-part de financement, l'ensemble du produit de la subvention non encore encaissé est reconnu et la créance

correspondante dépréciée dans l'attente de l'accord du bailleur.

Certains financements institutionnels comportent des conditions suspensives. Ces clauses subordonnent la validité de l'octroi du financement à la réalisation d'une condition « sine qua non ». En l'absence de réalisation, la décision d'attribution est donc nulle. C'est, par exemple, le cas d'une condition d'obtention d'un cofinancement. L'octroi définitif de ces financements n'étant acquis qu'après la levée des conditions suspensives, ces financements sont enregistrés en produit qu'une fois la condition levée.

### **Les avances versées sur commandes**

Il s'agit de l'avance faite à MSF Logistique pour assurer le préfinancement du stock d'urgence de l'Association. Conformément à l'accord signé, MSF Logistique garantit à l'Association la mise à disposition immédiate d'un « Stock d'urgence » dont la composition et le volume sont définis par l'Association MSF qui le préfinance. Ce stock reste la propriété de MSF Logistique tant qu'il n'est pas transformé en commande par l'Association MSF.

### **Les grants à recevoir**

Sont enregistrées dans cette rubrique les dons des personnes physiques et morales, à recevoir des sections collectrices du mouvement MSF.

Les sections américaine, japonaise et australienne ainsi que les autres sections de MSF qui apportent les ressources humaines et financières nécessaires à la réalisation des opérations de l'Association assurent les collectes en leur nom et sont tenues par le Resource Sharing Agreement, accord financier pluri - annuel du mouvement MSF, de reverser une partie de leur collecte à l'Association.

## **3.8 Valeurs mobilières de placement**

En cours d'exercice, la comptabilisation des plus ou moins-values réalisées sur les valeurs mobilières de placement s'effectue selon la méthode du « premier entré, premier sorti ».

Les placements souscrits en devises étrangères, les avoirs en devises détenus en France et à l'étranger (comptes bancaires et caisses) sont valorisés aux taux officiels du 31 décembre de l'exercice. Il en résulte des écarts de change passés en gains et/ou pertes de change au compte de résultat.

## **3.9 Disponibilités**

Les disponibilités sont composées des comptes de banques et caisses. Elles comprennent les dons par chèques datés de l'exercice de clôture reçus jusqu'à fin janvier de l'année suivante qui sont rattachés aux recettes de l'exercice clos.

## **3.10 Fonds propres**

Le résultat de l'Association MSF est affecté par décision de l'Assemblée Générale dans les fonds propres sur les lignes "Fonds de générosité du public" et "Fonds de réserve".

Le résultat est affecté en "Fonds de générosité du public" à hauteur de la variation (positive ou négative) du montant des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice.

### **3.11 Fonds dédiés**

Les fonds dédiés sont comptabilisés conformément aux dispositions du règlement N°2018-06 de l'Autorité des Normes Comptables. Lorsque des fonds sont affectés par des testateurs, des donateurs ou des tiers à des projets définis, la partie des ressources non utilisée en fin d'exercice est inscrite en charges sous la rubrique « Reports en fonds dédiés ». Ceci matérialise comptablement l'engagement pris par l'Association de poursuivre la réalisation desdites volontés, avec comme contrepartie au passif du bilan la rubrique « Fonds dédiés ».

Le montant des fonds dédiés est repris, au fur et à mesure de l'utilisation des fonds, par la contrepartie du compte « Utilisation des fonds dédiés », inscrit au compte de résultat.

### **3.12 Provisions pour risques et charges**

L'Association MSF applique les règles de constitution et d'évaluation des provisions pour risques et charges. Ces provisions permettent de couvrir un risque ou une charge dont l'échéance ou le montant ne peuvent être déterminés précisément. Ainsi, une provision est comptabilisée à la clôture si l'Association a une obligation légale, contractuelle ou implicite à l'égard d'un tiers et dont il est probable qu'elle générera une sortie de ressources.

Les montants provisionnés correspondent à la meilleure estimation des ressources nécessaires à l'extinction des obligations. Les provisions pour litiges sont déterminées sur la base de l'analyse de chaque dossier en fonction des procédures en cours, des demandes formulées par les tiers et de leurs chances de réalisation.

### **3.13 Présentation du compte de résultat**

Le modèle de compte de résultat en liste adopté par l'Association MSF est conforme au règlement N°2018-06 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Le compte par origine et destination (CROD) ainsi que le compte d'emploi annuel des ressources (CER) complètent la lecture de l'utilisation des fonds reçus par l'Association MSF.

### **3.14 Dépenses pour les missions**

Les dépenses engagées pour les missions sont comptabilisées depuis les terrains d'intervention ou depuis le siège de l'Association MSF. Elles sont comptabilisées localement et à la date de paiement lorsque le décaissement est effectué depuis les terrains d'intervention (outil de comptabilité de caisse).

### 3.15 Gains et pertes de change

Selon la nature des opérations que les génèrent (exploitation ou financière) le résultat net des gains et pertes de change par devise est comptabilisé en **exploitation** dans les rubriques « autres produits » et « autres charges » lorsqu'il est généré par :

- Le règlement des créances et des dettes en devises à un taux de change différent de celui utilisé à leur enregistrement.

Le résultat net des gains et pertes de change par devise est comptabilisé en **financier** lorsqu'il est généré par :

- L'impact de la réévaluation au cours de clôture des comptes de banques et caisses en devises étrangères,
- Les opérations de transferts et d'approvisionnement de trésorerie,
- Les opérations de couverture de change réalisées par le siège.

### 3.16 Résultat financier

Le résultat financier est comptabilisé conformément aux règles relatives à la détermination des plus ou moins-values réalisées et des moins-values latentes précisées au point 3.8 « Valeurs mobilières de placement ».

### 3.17 Contributions volontaires en nature

Il s'agit de contributions réalisées par une personne physique ou morale apportant à l'Association, un travail, des biens ou services à titre gratuit nécessaires à la réalisation de l'objet des entités du Groupe. Elles sont présentées au pied respectivement du compte de résultat de l'exercice.

Les principales contributions volontaires en nature de l'Association MSF correspondent à :

- Des médicaments et équipements médicaux,
- Des équipements logistiques,
- Du bénévolat.

Compte tenu des difficultés rencontrées pour obtenir l'exhaustivité et l'homogénéité des contributions concernées, l'Association MSF n'en comptabilise qu'une partie. Néanmoins, par voie déclarative, les terrains produisent un reporting en fin d'exercice de l'ensemble des biens et/ou prestations de services dont les missions ont bénéficié.

Ces renseignements quantitatifs, lorsqu'ils sont suffisamment fiables, sont donnés à titre informatif dans l'annexe des comptes.

### 3.18 Indemnités de fin de carrière

Les indemnités de fin de carrière estimées à la clôture de l'exercice ne représentent pas un montant significatif. Elles ne font l'objet d'aucune provision dans les comptes annuels de l'Association (voir 5.1 « Engagements hors bilan »).

Les indemnités de fin de carrière sont calculées selon la méthode des unités de crédit projeté qui consiste à déterminer la valeur des droits de chaque salarié au moment de son départ en fin de carrière. Le calcul tient compte de l'inflation des salaires et de la probabilité que le salarié soit toujours dans les effectifs à la date de son départ retraite.

Les hypothèses retenues pour le calcul de la provision pour indemnités de départ à la retraite sont les suivantes :

- Départ à la retraite en fonction de l'âge des salariés :
  - Salariés nés jusqu'en 1962 : 62 ans
  - Salariés nés entre 1962 et 1967 : 63 ans
  - Salariés nés à partir de 1968 : 64 ans
- Taux moyen d'augmentation de salaire : 4.4%
- Taux d'actualisation : 3.38%
- Taux moyen de rotation du personnel de 5%
- Taux de charges sociales salariés : 60.88%

### 3.19 Régime fiscal

L'Association reconnue d'utilité publique n'est pas assujettie aux impôts commerciaux pour ses activités non lucratives. Elle est cependant redevable de l'impôt à taux réduit dû sur certains revenus de capitaux mobiliers.

Par ailleurs, l'Association MSF, sectorise depuis le 1er janvier 2014 ses activités lucratives accessoires.

## 4. DETAIL DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT

### Détail de l'actif

#### Détail des immobilisations incorporelles, corporelles et des amortissements

En milliers d'euros	IMMOBILISATIONS					AMORTISSEMENTS				Montant net en fin d'exercice
	Montant brut en début d'exercice	Augmentation	Diminution	Reclassement	Montant brut en fin d'exercice	Cumul en début d'exercice	Augmentation	Diminution	Cumul en fin d'exercice	
Donation temporaire usufruit	0	483	0	0	483	0	0	0	0	483
Concessions/licences	13 282	467	558	592	13 783	7 020	611	558	7 073	6 710
Immobilisations en cours	3 387	1 639	0	-863	4 164	0	0	0	0	4 164
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>16 669</b>	<b>2 589</b>	<b>558</b>	<b>-271</b>	<b>18 430</b>	<b>7 020</b>	<b>611</b>	<b>558</b>	<b>7 073</b>	<b>11 357</b>
Terrains	3 349	0	0	0	3 349	0	0	0	0	3 349
Constructions	14 729	808	403	1 696	16 829	5 733	536	403	5 866	10 964
Installations et divers, aménagements	8 380	669	121	944	9 872	4 593	430	121	4 903	4 969
Matériel, mobilier, informatique	4 869	356	2 229	1	2 997	4 023	395	2 229	2 189	808
Autres immobilisations	1 771	0	192	0	1 579	1 599	124	195	1 528	51
Immobilisations en cours	2 377	28	0	-2 370	35	0	0	0	0	35
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>35 476</b>	<b>1 861</b>	<b>2 945</b>	<b>271</b>	<b>34 662</b>	<b>15 947</b>	<b>1 486</b>	<b>2 947</b>	<b>14 485</b>	<b>20 177</b>
<b>TOTAL</b>	<b>52 145</b>	<b>4 450</b>	<b>3 503</b>	<b>0</b>	<b>53 092</b>	<b>22 967</b>	<b>2 096</b>	<b>3 505</b>	<b>21 558</b>	<b>31 534</b>

Voir également règles et méthodes : 3.1 et 3.2.

Les 4 164 milliers d'euros d'immobilisations incorporelles encore en cours au 31 décembre 2024 correspondent principalement aux factures et productions immobilisées comptabilisées dans le cadre du nouveau système d'information Finances / Achats. Leur mise en service est prévue pour début 2025. Le 15 novembre 2024 une donation temporaire d'usufruit constituée de parts de SCPI a été transmise à l'Association MSF pour une durée de 5 ans. L'Association MSF bénéficiant des intérêts et rémunération de ces SCPI durant la durée de la donation.

## Détail des immobilisations financières

En milliers d'euros	IMMOBILISATIONS				DEPRECIATIONS				Montant net en fin d'exercice
	Montant brut en début d'exercice	Augmentation	Diminution	Montant brut en fin d'exercice	Cumul en début d'exercice	Augmentation	Diminution	Cumul en fin d'exercice	
Titres participation MMP	0	12	0	12	0	0	0	0	12
Titres participation SCI MSF	8	0	0	8	0	0	0	0	8
Titres participation SCI MSF mise en équivalence	24 354	0	246	24 108	0	0	0	0	24 108
<b>Titres de participations</b>	<b>24 362</b>	<b>12</b>	<b>246</b>	<b>24 128</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>24 128</b>
Epicentre	1 500	0	1 500	0	0	0	0	0	0
Fondation MSF	0	2 683	0	2 683	0	0	0	0	2 683
SCI MSF	41 109	388	0	41 497	0	0	0	0	41 497
<b>Créances sur participations</b>	<b>42 609</b>	<b>3 071</b>	<b>1 500</b>	<b>44 180</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>44 180</b>
Autres prêts	0	2 389	0	2 389	0	0	0	0	2 389
<b>Prêts</b>	<b>0</b>	<b>2 389</b>	<b>0</b>	<b>2 389</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 389</b>
Dépôts divers	201	0	2	199	0	0	0	0	199
Garanties cautions terrains	1 064	286	0	1 349	0	0	0	0	1 349
<b>Autres</b>	<b>1 264</b>	<b>286</b>	<b>2</b>	<b>1 548</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 548</b>
<b>TOTAL immobilisations financières</b>	<b>68 235</b>	<b>5 758</b>	<b>1 747</b>	<b>72 245</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>72 245</b>

Les titres détenus vis-à-vis de la SCI MSF ont été réévalués selon la méthode de la mise en équivalence qui correspond à la valeur comptable de la SCI MSF détenue par l'Association MSF et s'élèvent à 24 108 milliers d'euros au 31 décembre 2024.

Les autres prêts concernent des prêts actions logement versé annuellement depuis 1999, et qui sont remboursés tous les 20 ans.

Les dépôts et cautionnements concernent principalement les cautions versées sur les terrains d'intervention et sont majoritairement à plus d'un an.

## Détail de l'actif circulant

### Détail des stocks et en-cours

En milliers d'euros	2024	2023
Stock guideline	32	22
Stock logistique	461	601
Stock médical et non médical	1	6
<b>SOUS TOTAL</b>	<b>494</b>	<b>629</b>
Stock marchandises - Ventes à Distance	113	149
<b>SOUS TOTAL</b>	<b>113</b>	<b>149</b>
<b>TOTAL</b>	<b>606</b>	<b>778</b>

Voir également règles et méthodes : 3.5

Le stock susnommé Ventes à Distance (VAD) correspond aux articles mis en vente sur la boutique en ligne de l'Association MSF.

### Créances clients sur entités du Groupe MSF France

En milliers d'euros	2024	2023
MSF Logistique	1 186	355
Epicentre	928	369
Fondation MSF	137	238
SCI MSF	343	105
MMP ACCESS DMCC	220	0
<b>TOTAL</b>	<b>2 813</b>	<b>1 067</b>

Voir également règles et méthodes : 3.6

Ces créances se distinguent des « créances sur participations » du fait de leur exigibilité inférieure à un an. Leur augmentation conjoncturelle s'explique par l'arrivée du nouvel SI Finance début 2025 qui a concentré le travail des équipes comptables sur les tiers externes au groupe MSF France.

## Créances sur entités du mouvement MSF

	2024	2023
<b>En milliers d'euros</b>		
MSF Afrique du Sud	44	15
MSF Afrique Nairobi	3	0
MSF Allemagne	1	40
MSF Australie	138	84
MSF Autriche	1	0
MSF Belgique	2 883	1 360
MSF Canada	32	1
MSF Corée Du Sud	1	2
MSF Espagne	1 199	695
MSF Pays-Bas	1 202	1 444
MSF International	1 192	770
MSF Italie	38	33
MSF Norvège	18	22
MSF Suède	36	50
MSF Suisse	1 347	2 974
MSF Royaume-Uni	55	25
MSF USA	150	187
MSF Shared IT Services	0	0
MSF Supply	2	1
MSF Grèce	1	0
MSF Luxembourg	20	0
MSF Japon	8	0
MSF Danemark	51	0
<b>TOTAL</b>	<b>8 420</b>	<b>7 704</b>

Voir également règles et méthodes : 3.6

Ces créances sont toutes à moins d'un an. Elles correspondent aux facturations à l'euro des ressources humaines et matérielles de l'Association MSF, engagées pour le compte des autres sections du mouvement MSF. Elles sont à mettre en regard des dettes sur entités du mouvement MSF.

## Financements institutionnels à recevoir

	2024	2023
<b>En milliers d'euros</b>		
Financement à recevoir UNITAID	0	1 545
Financement à recevoir DNDI	290	54
<b>TOTAL</b>	<b>290</b>	<b>1 599</b>

Voir également règles et méthodes : 3.7

Le montant total des financements à recevoir est de 290 milliers d'euros à la fin de l'exercice.

## Avances versées sur commande

Il s'agit d'avances sur commandes pour 7 089 milliers d'euros permettant d'assurer la disponibilité permanente des articles constitutifs du « stock d'urgence » maintenu par MSF Logistique pour le compte de l'Association MSF. Il est basé sur un stock de référence qui n'a pas évolué entre 2023 et 2024.

Voir également règles et méthodes : 3.7

## Autres créances

	2024	2023
<b>En milliers d'euros</b>		
Fournisseurs débiteurs	724	832
Avances terrain diverses	379	558
Avances et prêts au personnel	713	925
Organismes sociaux	81	218
Etats, Impôts & Taxes Assimilées	574	504
Produits à recevoir	935	1 470
Débiteurs divers	346	476
<b>TOTAL</b>	<b>3 753</b>	<b>4 982</b>

L'ensemble de ces créances est à moins d'un an.

## Grants à recevoir

En milliers d'euros	2024	2023
MSF Australie	0	1 021
MSF Allemagne	115	203
MSF Autriche	0	500
MSF Belgique	0	7
MSF Canada	0	341
MSF Corée du Sud	0	692
MSF Danemark	116	1
MSF Hong Kong	0	55
MSF International	4 362	3 410
MSF Italie	1	35
MSF Japon	10 011	5 405
MSF Luxembourg	7	33
MSF Norvège	2	67
MSF Royaume-Uni	599	0
MSF République Tchèque	132	51
MSF Suisse	10 457	996
MSF USA	23 338	45 120
MSF Mexique	122	0
MSF Nouvelle Zélande	126	0
MSF Grèce	110	0
<b>TOTAL</b>	<b>49 496</b>	<b>57 938</b>

Voir également règles et méthodes : 3.7

Ces créances sont toutes à moins d'un an. Elles correspondent aux dons à recevoir des entités du mouvement MSF.

## Valeurs mobilières de placement

Banque	Type	Montant placé	Début	Échéance	Taux	Réalisé 2024	Dont intérêt couru	Montant en fin d'exercice	Plus value latente	Nbr de part
BNP	DAT	1 000	20/11/2023	20/05/2024	4,07%	16	0	0	n.a	n.a
BNP	DAT	1 000	22/09/2023	20/06/2024	3,91%	19	0	0	n.a	n.a
BNP	DAT	26 000	28/03/2024	28/06/2024	4,13%	369	0	0	n.a	n.a
BNP	DAT	26 000	28/06/2024	30/09/2024	3,86%	352	0	0	n.a	n.a
BNP	DAT	30 000	02/10/2024	02/01/2025	3,45%	252	252	30 000	6	n.a
BRED	Part Sociale	10	19/12/2016	n.a	2,00%	0	0	10	n.a	989
<b>TOTAL</b>		<b>n.a</b>				<b>1 008</b>	<b>252</b>	<b>30 010</b>	<b>6</b>	<b>989</b>

Voir également règles et méthodes : 3.8

## Disponibilités

L'Association MSF dispose, au 31 décembre 2024 de 94 755 milliers d'euros.

	2024	2023
<b>En milliers d'euros</b>		
Banques et CCP	71 865	91 813
Dons à l'encaissement	0	2
Soldes trésoreries missions	22 792	19 876
Caisses	98	127
<b>TOTAL</b>	<b>94 755</b>	<b>111 818</b>

## Charges constatées d'avance

	2024	2023
<b>En milliers d'euros</b>		
Pour le compte du siège	852	490
Pour le compte des missions	6 577	5 772
<b>TOTAL</b>	<b>7 429</b>	<b>6 262</b>

Les charges constatées d'avance comprennent principalement les commandes facturées par MSF Logistique, destinées aux missions et non encore réceptionnées par les terrains.

## Détail du passif

### Fonds propres

En milliers d'euros	EXERCICE PRECEDENT									EXERCICE EN COURS					
	Montant en début d'exercice		Affectation du résultat de l'exercice précédent			Mouvement des réserves de l'exercice précédent (financement des investissements)			Montant en début d'exercice après affectations de l'Assemblée Générale	Augmentation de l'exercice		Diminution ou consommation de l'exercice	Montant en fin d'exercice avant affectation du résultat par l'Assemblée Générale		
	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Dont NON générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Dont NON générosité du public		Montant	Dont générosité du public		Montant	Montant	Dont générosité du public
Fonds statutaire	15	0	0	0	0	0	0	0	15	0	0	0	15	0	15
Fonds propres sans droit de reprise	15	0	0	0	0	0	0	0	15	0	0	0	15	0	15
Ecarts de réévaluation	24 354	0	0	0	0	0	0	0	24 354	-246	0	0	24 108	0	24 108
Fonds de réserve	71 607	0	-1 840	0	-1 840	-1 983	0	-1 983	67 785	0	0	0	67 785	0	67 785
Fonds de générosité publique	89 588	89 588	29 605	29 605	0	1 983	1 983	0	121 176	0	0	0	121 176	121 176	0
<b>Réserves</b>	<b>161 195</b>	<b>89 588</b>	<b>27 766</b>	<b>29 605</b>	<b>-1 840</b>	<b>0</b>	<b>1 983</b>	<b>-1 983</b>	<b>188 960</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>188 960</b>	<b>121 176</b>	<b>67 785</b>
<b>Résultat</b>	<b>27 766</b>	<b>29 605</b>	<b>-27 766</b>	<b>29 605</b>	<b>-1 840</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>8 876</b>	<b>12 124</b>	<b>0</b>	<b>8 876</b>	<b>12 124</b>	<b>-3 248</b>
<b>TOTAL</b>	<b>213 329</b>	<b>119 193</b>	<b>-27 766</b>	<b>29 605</b>	<b>-1 840</b>	<b>0</b>	<b>1 983</b>	<b>-1 983</b>	<b>213 329</b>	<b>8 630</b>	<b>12 124</b>	<b>0</b>	<b>221 959</b>	<b>133 300</b>	<b>88 659</b>

Voir également règles et méthodes : 3.10

Par décisions de l'Assemblée Générale du 25 mai 2024, le résultat 2023 de l'Association MSF présentait un excédent de **27 766** milliers d'euros auxquels s'ajoutent **1 983** milliers d'euros de financement nets, d'actifs (stocks urgences, avance entités du périmètre France, immobilisations) par les fonds issus de la générosité du public.

Ces **29 749** milliers d'euros ont été affectés comme suit :

- En diminution du fonds de réserve pour à 3 823 milliers d'euros, ledit fonds de réserves s'élevant désormais à **67 785** milliers d'euros
- En augmentation du fonds de générosité publique pour 31 588 milliers d'euros, ledit fonds de générosité publique s'élevant désormais à **121 176** milliers d'euros.

L'Association MSF, associée majoritaire de la SCI MSF avec 99,80% de son capital, a réévalué les titres de la SCI sur laquelle elle exerce directement une influence notable conformément à l'article R.232-8 du Code de commerce. Dans les comptes 2024 de l'Association MSF cela se traduit par l'inscription, à l'actif et au passif du bilan, de la quote-part des fonds propres qu'elle détient dans la SCI MSF équivalente à 24 108 milliers d'euros.

Etats financiers ASSOCIATION MSF 31 décembre 2024

## Fonds reportés liés aux legs ou donations

Les fonds reportés représentent le montant des produits nets futurs des legs et donations, (prix de vente – passifs de succession – coûts de réalisation des actifs). Ils seront soldés au moment de la réalisation du bien de la succession ou de la donation. Ils s'élèvent au 31 décembre 2024 à 12 395 milliers d'euros.

En milliers d'euros	2023	Reports	Utilisations	2024
<b>TOTAL FONDS REPORTES</b>	<b>8 201</b>	12 125	7 932	<b>12 395</b>

## Fonds dédiés

En milliers d'euros	2023	Reports	Utilisations		2024	<i>Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices</i>
			Montant global	<i>Dont remboursements</i>		
<b>Subvention d'exploitation</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Contributions financières d'autres organismes</b>	<b>5 216</b>	<b>15</b>	<b>271</b>	<b>0</b>	<b>4 960</b>	<b>0</b>
Fonds dédiés Véolia	220	15	13	0	222	0
Fonds dédiés CJP (Centre Jacques Pinel)	4 996		259	0	4 737	0
<b>Ressources liées à la générosité du public</b>	<b>4 950</b>	<b>163</b>	<b>236</b>	<b>0</b>	<b>4 878</b>	<b>0</b>
Fonds dédiés Sauvegarde en méditerranée	8	0	0	0	8	0
Fonds dédiés WACA initiative	4 943	69	236	0	4 776	0
Fonds dédiés urgence Mayotte	0	94	0	0	94	0
Autres fonds dédiés	0	0	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>10 166</b>	<b>178</b>	<b>507</b>	<b>0</b>	<b>9 837</b>	<b>0</b>

Voir également règles et méthodes : 3.11

Le fonds dédié Véolia correspond aux fonds collectés et non consommés sur l'exercice concernant principalement l'implantation, sur les terrains d'intervention, d'équipements de traitement des déchets et des eaux usées.

Le fonds dédié relatif au CJP correspond à la donation fléchée de la Fondation MSF pour les formations au Centre Jacques Pinel. Ce fonds dédié correspond à la valeur comptable de l'immobilisation du CJP et varie au rythme de ses amortissements.

Les fonds du fonds dédié Sauvegarde en méditerranée seront reversés à MSF Pays-Bas en 2025 qui opère sur cette activité.

Le fonds dédiés WaCA initiative correspond aux excédents cumulés et non consommés de la structure WaCA au regard de son financement par MSF Japon. Tout le financement alloué par MSF USA (seconde section contributrice au financement de WaCA) étant consommé chaque année.

Le fonds dédiés Mayotte a été consommé en début 2025 dans le cadre de la réponse au cyclone intervenu en décembre 2024.

## Provisions pour risques et charges

	2023	Dotations aux provisions	Reprises sur provisions		2024
			Utilisées	Non utilisées	
<b>En milliers d'euros</b>					
Provisions pour risques sur taxes	649	159	0	-209	599
Autres provisions pour risques	1 363	1 112	-162	-590	1 723
Autres provisions pour charges	980	3 616	-278	-702	3 616
<b>Provisions d'exploitation</b>	<b>2 992</b>	<b>4 887</b>	<b>-440</b>	<b>-1 501</b>	<b>5 937</b>
Provisions financières	0	0	0	0	0
Provisions exceptionnelles	0	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>2 992</b>	<b>4 887</b>	<b>-440</b>	<b>-1 501</b>	<b>5 937</b>

Voir également règles et méthodes : 3.12

L'utilisation des reprises sur provisions pour risques concernent des contentieux dénoués sur l'exercice (reprises sur provisions utilisées) ou éteints sans suite (reprises sur provisions non utilisées)

Les dotations de l'année concernent principalement des risques de contentieux fiscaux sur les terrains.

Au titre de l'exercice 2024, ont été provisionnées les fermetures des projets au Yémen et en Libye.

## Détail des dettes

### Dettes sur entités du groupe MSF France

	2024	2023
<b>En milliers d'euros</b>		
MSF Logistique	4 617	5 675
Epicentre	1 640	2 500
Fondation MSF	96	101
MMP ACCESS DMCC	105	0
<b>TOTAL</b>	<b>6 458</b>	<b>8 276</b>

L'ensemble de ces dettes est à moins d'un an.

## Dettes sur entités du mouvement MSF

	2024	2023
<b>En milliers d'euros</b>		
MSF Afrique du Sud	0	1
MSF Allemagne	129	234
MSF Australie	294	175
MSF Autriche	28	23
MSF Belgique	3 578	3 823
MSF Brésil	2	0
MSF Canada	236	198
MSF Corée du Sud	21	14
MSF Danemark	6	0
MSF Espagne	244	371
MSF Grèce	16	0
MSF Hollande	148	97
MSF Hong Kong	4	73
MSF International	2 140	1 353
MSF Italie	284	152
MSF Japon	169	290
MSF Luxembourg	0	8
MSF Nairobi	218	396
MSF Norvège	5	8
MSF Portugal	9	9
MSF République Tchèque	0	6
MSF Royaume-Uni	64	65
MSF Suède	113	93
MSF Suisse	3 855	5 752
MSF USA	390	555
MSF Liban	17	0
MSF Supply	18	0
MSF Argentine	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>11 988</b>	<b>13 697</b>

L'ensemble de ces dettes est à moins d'un an.

## Dettes fournisseurs

	2024	2023
<b>En milliers d'euros</b>		
Fournisseurs	815	5 294
Fournisseurs factures à recevoir	2 155	407
Fournisseurs Terrain	8 513	8 295
<b>TOTAL</b>	<b>11 483</b>	<b>13 996</b>

L'ensemble de ces dettes est à moins d'un an.

## Dettes fiscales et sociales

	2024	2023
<b>En milliers d'euros</b>		
Impôts, taxes et versements assimilés	7 176	6 454
Personnel	1 574	1 072
Organismes sociaux	12 292	11 385
Provisions congés payés, CET, précarité	14 706	13 288
<b>TOTAL</b>	<b>35 748</b>	<b>32 199</b>

L'ensemble de ces dettes est à moins d'un an et inclut la provision pour congés payés du personnel local.

## Autres dettes

Le montant des autres dettes s'élève à 2 274milliers d'euros au 31 décembre 2024.

Il s'explique par le montant de la dette envers Partners In Health (PIH), dans le cadre du programme conjoint sur la tuberculose multi-résistante. Cette dette résulte des coûts relatifs aux activités réalisées par PIH au cours de l'année 2024, dont le règlement est prévu en 2025, conformément aux modalités de collaboration définies.

## Grants à reverser

	2024	2023
<b>En milliers d'euros</b>		
Fondation MSF	1 759	1 959
MSF Belgique	441	373
MSF Pays-Bas	166	11
MSF Royaume-Uni	0	-12
MSF Suisse	520	0
<b>TOTAL</b>	<b>2 886</b>	<b>2 330</b>

L'ensemble de ces dettes est à moins d'un an et correspond à des contributions financières accordées par l'Association MSF par le biais de subventions et à des dons affectés aux projets d'autres sections du mouvement reçues pour leur compte par l'Association.

## Produits constatés d'avance

	2024	2023
<b>En milliers d'euros</b>		
Pour le compte du siège	250	183
Pour le compte des missions - VEOLIA	0	68
Pour le compte des missions - YEMEN	550	1 100
<b>TOTAL</b>	<b>800</b>	<b>1 350</b>

## Détail du compte de résultat

### Résultat d'exploitation

L'Association MSF constate une perte/déficit d'exploitation de 10 931 milliers d'euros. Le total des charges d'exploitation est de 478 688 milliers d'euros et les produits d'exploitation s'élèvent à 467 757 milliers d'euros.

Les charges et produits d'exploitation sont présentés par nature, catégorie d'activité et par secteur géographique dans le compte de résultat par origine et destination et dans le compte d'emploi annuel des ressources (voir 6. Principes, règles et méthodes du CROD).

Les activités lucratives accessoires génèrent un résultat fiscal de 163 milliers d'euros. L'activité lucrative, comprenant les partenariats entreprise, les loyers et les ventes de la Boutique MSF.

Au global cela représente moins de 1% du total des produits et des charges de l'Association MSF.

Le résultat d'exploitation comprend le montant net des produits et des charges liés aux legs et donations cédés pour 10 515 milliers d'euros en 2024.

En milliers d'euros

	2024	2023
<b>Produits</b>		
Montant perçu au titre des assurances-vie	3 577	2 935
Montants de la rubrique de produits "legs et donations" définie à l'article 213-9	12 945	12 105
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	187	8
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	7 932	4 803
<b>Total</b>	<b>24 641</b>	<b>19 851</b>
<b>Charges</b>		
Valeur nette comptable des Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	1 834	2 761
Dotations aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	167	77
Reports des en fonds reportés liés aux legs ou donations	12 125	7 438
<b>Total</b>	<b>14 126</b>	<b>10 276</b>
<b>Solde</b>	<b>10 515</b>	<b>9 575</b>

## Résultat financier

Voir également règles et méthodes : 3.16

Le résultat financier excédentaire de 15 822 milliers d'euros est dû :

- à 4 013 milliers d'euros de produits des placements versus 1 604 milliers d'euros en 2023

En milliers d'euros		2024	2023
	<b>Produits</b>		
DAT		1 008	0
Intérêts sur compte courant USD		2 143	1 530
Intérêts sur livrets EUR		850	59
Intérêts sur comptes terrains et autres		12	15
<b>Total</b>		<b>4 013</b>	<b>1 604</b>

- et à 12 514 milliers d'euros de gain de change versus 2 819 milliers d'euros en 2023 notamment dû à l'USD. Les opérations de l'année dégagent un gain de change net de 8 641 milliers d'euros.

Conformément à la réglementation, les gains et pertes de change générées notamment par le règlement des dettes et créances d'exploitation en devises apparaissent en résultat d'exploitation pour un montant net de 3 917 milliers d'euros au 31 décembre 2024

En milliers d'euros	2024	2023
Gains de change d'exploitation	747	709
Pertes de change d'exploitation	3 917	628
<b>Gains et pertes de change d'exploitation</b>	<b>-3 169</b>	<b>81</b>
Gains de change financier	12 514	2 819
Pertes de change financières	704	4 947
<b>Gains et pertes de change financier</b>	<b>11 810</b>	<b>-2 128</b>
<b>TOTAL</b>	<b>8 641</b>	<b>-2 046</b>

## Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de 5 062 milliers d'euros est formé des pertes exceptionnelles pour 977 milliers d'euros et de produits exceptionnels pour 6 039 milliers d'euros.

Les produits exceptionnels (6 039 milliers d'euros contre 994 milliers d'euros en 2023) sont liés principalement à des dettes éteintes sans décaissement (1 844 milliers d'euros), à la participation à l'effort construction de 2004 à 2023 immobilisée en 2024 pour 2 310 milliers d'euros et liés enfin aux ventes d'équipement sur les terrains à la suite de leur renouvellement.

## Etat séparé des avantages et ressources provenant de l'étranger

Conformément à la mise en application pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2023 du règlement ANC 2022-04 du 30 juin 2022, modifiant le règlement ANC 2018-06 du 05 décembre 2018, l'association MSF produit un état synthétique des avantages et ressources provenant de l'étranger, sur l'exercice 2023. Les ressources prises en compte dans cette synthèse sont les dons, les libéralités, les financements institutionnels et les dons en nature. Elles sont regroupées par pays et par origine. Elles proviennent des outils internes (CRM des dons et des libéralités).

En milliers d'euros	Montant total des avantages et des ressources	En milliers d'euros	Montant total des avantages et des ressources
Etat du contributeur		Etat du contributeur	
Autres pays < 3 K€ de ressources*		41 Libye	30
Afrique du Sud		75 Luxembourg	67
Allemagne		524 Malawi	189
Andorre		126 Maroc	10
Antilles néerlandaises		4 Maurice	3
Australie	29 778	Mexique	369
Autriche	114	Monaco	129
Bangladesh	40	Niger	34
Belgique	7 278	Nigéria	23
Brésil	10	Norvège	90
Canada	1 374	Nouvelle-Zélande	2 909
Congo, République démocratique du		3 Ouganda	311
Corée, République de	6 721	Pays-Bas	3 460
Côte d'Ivoire	98	Pologne	3
Danemark	848	Portugal	20
Emirats arabes unis	1 814	République arabe syrienne	14
Espagne	3 628	République centrafricaine	82
Etats-Unis d'Amérique	232 607	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande	3 380
France	102 294	Singapour	9
Grèce	113	Soudan	357
Haïti	8	Soudan du Sud	369
Hong Kong	3	Suède	142
Iraq	105	Suisse	20 905
Irlande	9	Swaziland	4 362
Italie	163	Tchad	45
Japon	41 835	Tchèque, République	133
Kenya	4	Thaïlande	10
		Yémen	40
<b>Total</b>			<b>467 111</b>

\*liste pays < 3 K€ ressources : Afghanistan / Albanie / Algérie / Arabie Saoudite / Argentine / Bahamas / Bahrein / Bélarus / Bulgarie / Burkina Faso / Burundi / Cambodge / Cameroun / Chili / Chine / Chypre / Colombie / Congo / Côte d'Ivoire / Croatie / Cuba / Dominicaine, République / Egypte / Equateur / Ethiopie / Finlande / Gabon / Gambie / Guernesey / Guinée / Guyana / Ile et MacDonald / Hongrie / Inde / Indonésie / Islande / Israël / Jordanie / Laos / Liban / Libéria / Liechtenstein / Lituanie / Madagascar / Malaisie / Mali / Malte / Iles Mariannes / République de Moldavie / Mozambique / Pakistan / Palestine / Panama / Pérou / Qatar / Réunion / Roumanie / Rwanda / Sénégal / Serbie / Slovaquie / Slovénie / Taïwan / Tunisie / Turquie / Ukraine / Uruguay / Viet Nam / Zimbabwe.

La version détaillée de l'état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger, qui doit être établie en application de l'article 434-4 du règlement ANC 2022-04, est mise à disposition du public au siège de

l'association situé au 14 avenue Jean Jaurès - 75 019 Paris, selon les modalités suivantes : demande à faire auprès de la direction financière et sur le site internet de l'Association MSF.

## Les missions de l'Association MSF

### Les dépenses d'opérations par pays<sup>i</sup>

Les dépenses d'opérations de l'Association MSF sont présentées ci-après par pays d'intervention et selon les principales natures de dépenses telles qu'explicitées ci-dessous.

**Dépenses de personnel** : frais engagés par l'association liés aux acteurs de terrain internationaux ou nationaux (éléments de rémunération, charges sociales et assurances, frais médicaux, frais de vie et de logement des équipes).

**Dépenses médicales et nutrition** : achats de médicaments, vaccins, nourriture, matériels et équipements médicaux et de laboratoire, dépenses liées aux structures médicales.

**Dépenses de logistique et sanitation** : achats d'équipements, de matériels logistiques et d'assainissement, d'articles de secours non médicaux, coûts des travaux de construction et de réhabilitation.

**Dépenses de transport et stockage** : achat, location et coût d'entretien des véhicules, fret pour approvisionner les missions, coûts des entrepôts de stockage.

**Frais de déplacement** : coût des expatriés se rendant dans les pays d'intervention (transport, démarches administratives...), et du transport des équipes MSF sur les terrains.

**Frais administratifs et fonctionnement** : liés au fonctionnement général et administratif des missions, telles que les loyers, les équipements et dépenses de communication, les équipements et fournitures de bureaux, impositions diverses et frais financiers locaux, les charges exceptionnelles et les écarts de change constatés localement.

**Autres dépenses (formation, dons, etc.)** : appui local à l'organisation de formations, sessions de formation, dons en matériel et médicaments de MSF aux structures de santé sur le terrain.

Les dépenses d'opérations correspondant à l'activité épidémiologique d'Epicentre sur les missions de l'association sont isolées sur une ligne intitulée « Epicentre ». Une colonne met en évidence les versements à d'autres organismes, une autre intègre les dépenses d'opérations engagées pour le compte d'autres sections MSF et donnant lieu à refacturation.

### Les ressources d'opérations par pays<sup>ii</sup>

Les ressources affectées aux missions, proviennent des dons issus de la générosité publique affectés par les donateurs à des programmes particuliers, des financements affectés par des bailleurs institutionnels, des conventions de financement conclues avec les sections MSF et des autres ressources générées par les activités de terrain. Ces ressources sont présentées nettes de la part allouée au financement du support des missions fourni par le siège. Ce support opérationnel comprend la coordination des programmes, les services d'appui médical et logistique, l'activité du service de gestion financière des missions et le service des ressources humaines terrain. Cette part est déterminée de manière contractuelle pour les financements publics institutionnels, et représente, pour les financements des sections MSF jusqu'à 15% des contributions hors fonds affectés par leurs donateurs. Les fonds affectés par les donateurs et les autres ressources générées sur le terrain sont entièrement alloués aux opérations concernées. Pour chaque pays, les dépenses nettes représentent le montant des opérations financé par les ressources de l'année non spécifiquement affectées à un pays ou par l'utilisation des réserves.

---

<sup>i</sup> Hors engagements à réaliser sur ressources affectées

<sup>ii</sup> Hors report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs

## Tableau des dépenses d'opérations par pays en milliers d'euros

PAYS	Dépenses de personnel	Dépenses médicales et nutrition	Logistique et sanitation	Transport et stockage	Frais de déplacements	Frais administratifs et fonctionnement	Autres dépenses	Total Dépenses d'opérations réalisées par MSF Association & WaCA	Dépenses d'opérations pour le compte d'autres sections	Versements à d'autres organismes	Total Dépenses d'opérations réalisées en France et à l'Étranger
AFGHANISTAN	6 270	1 516	262	913	299	1 115	343	10 718	256	0	10 974
BANGLADESH	5 499	2 209	304	249	181	469	474	9 385	189	0	9 573
BURKINA FASO	2 505	667	255	365	151	350	2	4 296	66	0	4 362
FRANCE	4 135	220	192	63	90	953	6	5 658	6	0	5 664
HAITI	12 355	2 465	1 206	1 480	553	899	0	18 956	857	0	19 813
IRAK	7 151	2 243	204	198	73	2 327	0	12 196	883	0	13 079
IRAN	862	102	2	15	20	72	0	1 072	58	0	1 129
JORDAN	407	2	0	14	4	52	0	480	80	0	559
KENYA	5 413	725	33	178	157	686	24	7 216	364	0	7 580
LIBAN	0	0	0	0	4	0	0	4	378	302	684
LIBERIA	2 213	411	81	302	99	356	11	3 472	2	0	3 474
LIBYA	4 110	2 149	0	35	176	776	2	7 248	76	0	7 324
MALAWI	3 671	1 135	81	307	172	265	18	5 649	57	210	5 915
MALI	8 153	2 027	662	1 142	259	901	10	13 154	207	0	13 360
MAURITANIA	126	58	0	81	34	58	0	358	0	0	358
NIGER	4 246	1 395	300	808	148	757	1	7 656	10	0	7 666
NIGERIA	7 426	5 253	580	2 065	475	575	12	16 387	322	0	16 709
OUGANDA	1 871	225	73	186	77	270	1	2 703	107	0	2 810
PAKISTAN	1 704	674	108	250	93	258	0	3 086	5	0	3 092
TERRITOIRES PALESTINIENS OCCUPES	19 984	5 334	3 966	1 473	479	699	102	32 037	1 444	0	33 481
PAPUA NEW GUINEA	722	78	27	104	107	374	1	1 413	0	0	1 413
PHILIPPINES	1 079	80	5	23	35	355	1	1 577	0	0	1 578
REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	9 251	2 577	903	3 061	550	1 701	0	18 044	504	0	18 548
REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO	13 979	3 634	1 296	2 315	1 002	885	39	23 151	2 653	0	25 804
SOUDAN	8 745	3 524	774	4 706	287	1 382	0	19 418	487	0	19 906
SOUDAN DU SUD	13 255	2 279	696	1 693	644	1 991	3	20 561	393	0	20 955
SYRIE	2 802	785	789	136	97	419	0	5 029	199	2 077	7 305
TCHAD	10 211	2 916	1 068	2 030	775	1 445	3	18 448	1 131	0	19 579
UKRAINE	2	0	0	0	0	12	0	14	110	497	622
YEMEN	17 974	3 151	485	1 720	361	740	7	24 438	2 427	0	26 865
ZAMBIE	141	2	24	28	34	17	0	246	0	0	246
EPICENTRE	0	7 938	0	0	3	0	6	7 947	0	0	7 947
MISSIONS DIVERSES	5 519	612	81	160	354	3 914	60	10 702	4 331	927	15 960
UNITE OPERATIONNELLE AFRIQUE DE L'OUEST - WaCA	14 356	5 505	2 547	3 877	1 198	4 700	131	32 314	157	374	32 845
<b>Total général</b>	<b>196 138</b>	<b>61 891</b>	<b>17 002</b>	<b>29 978</b>	<b>8 992</b>	<b>29 773</b>	<b>1 257</b>	<b>345 032</b>	<b>17 760</b>	<b>4 387</b>	<b>367 178</b>

## Tableau des ressources affectées par pays en milliers d'euros

PAYS	Dons privés France	Dons autres sections MSF	Dons MSF USA	Dons MSF Japon	Dons MSF Australie	Autres produits	Financements institutionnels et collectivités locales	Total Financements fléchés des opérations	Refactorations d'opérations pour le compte d'autres sections	Dons privés France reversés	Total général
AFGHANISTAN	224	1 364	6 195	606	1 219	3	10	9 621	247	0	9 868
BANGLADESH	3	375	4 161	1 515	1 524	0	632	8 210	212	0	8 422
BURKINA FASO	0	0	3 236	0	610	4	0	3 850	72	0	3 922
FRANCE	252	101	3 698	0	0	17	0	4 068	9	0	4 077
HAITI	27	6	15 718	909	1 219	51	0	17 930	792	0	18 721
IRAK	0	660	10 171	0	1 219	2	0	12 052	884	0	12 936
IRAN	3	0	0	909	0	17	0	929	64	0	993
JORDAN	0	0	0	0	0	105	0	105	84	0	189
KENYA	2	286	5 547	0	305	4	0	6 144	351	0	6 495
LIBAN	241	0	0	0	0	12	0	253	336	0	589
LIBERIA	0	0	2 311	0	610	1	0	2 922	1	0	2 923
LIBYA	20	261	5 547	0	610	38	0	6 476	75	0	6 551
MALAWI	50	395	3 236	0	1 219	192	0	5 092	56	0	5 148
MALI	26	0	10 633	0	1 219	0	0	11 878	258	0	12 136
MAURITANIA	0	0	277	0	0	0	0	277	0	0	277
NIGER	11	571	3 236	1 818	1 219	8	0	6 863	13	0	6 876
NIGERIA	57	136	8 014	4 242	1 219	11	0	13 679	335	0	14 014
OUGANDA	0	287	462	0	1 219	319	0	2 288	88	0	2 375
PAKISTAN	6	220	46	606	1 219	0	0	2 097	23	0	2 120
TERRITOIRES PALESTINIENS OCCUPES	4 564	9 384	8 091	3 736	1 603	0	67	27 446	1 590	0	29 036
PAPUA NEW GUINEA	0	0	0	303	610	0	0	913	0	0	913
PHILIPPINES	0	4	1	970	305	0	0	1 280	0	0	1 280
REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	0	0	13 869	1 818	1 219	13	0	16 919	578	0	17 497
REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO	491	421	16 642	3 030	1 219	1	20	21 824	2 805	0	24 629
SOUDAN	351	6 670	5 547	3 636	1 219	168	0	17 591	497	0	18 088
SOUDAN DU SUD	136	857	9 246	3 654	1 219	370	0	15 483	410	0	15 892
SYRIE	130	1 479	1 572	1 212	1 219	15	0	5 627	169	0	5 796
TCHAD	32	372	10 170	0	1 219	88	632	12 514	1 136	0	13 650
UKRAINE	35	0	0	0	34	0	0	69	111	0	180
YEMEN	575	901	14 793	3 779	563	9	0	20 620	2 474	0	23 094
ZAMBIE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
EPICENTRE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
MISSIONS DIVERSES	399	1 156	0	0	0	572	118	2 244	4 168	242	6 653
UNITE OPERATIONNELLE AFRIQUE DE L'OUEST - WaCA	0	0	29 016	3 228	0	63	0	32 307	188	0	32 496
<b>Total général</b>	<b>7 634</b>	<b>25 904</b>	<b>191 435</b>	<b>35 971</b>	<b>25 060</b>	<b>2 085</b>	<b>1 479</b>	<b>289 569</b>	<b>18 024</b>	<b>242</b>	<b>307 835</b>

## Détail Tableau des dépenses affectées par pays en milliers d'euros pour WaCA

PAYS	Dépenses de personnel	Dépenses médicales et nutrition	Logistique et sanitation	Transport et stockage	Frais de déplacements	Frais administratifs et fonctionnement	Autres dépenses	Total Dépenses d'opérations réalisées par MSF Association & WaCA	Dépenses d'opérations pour le compte d'autres sections	Versements à d'autres organismes	Total Dépenses d'opérations réalisées en France et à l'Etranger
COMOROS	1	2	6	7	0	2	0	18	0	0	18
CÔTE D'IVOIRE	2 363	522	120	290	103	458	16	3 872	107	0	3 979
LIBERIA	104	0	0	12	21	47	0	185	0	0	185
MAURITANIA	14	70	10	47	14	30	0	185	0	0	185
NIGER	5 418	1 482	121	1 244	215	1 553	22	10 055	0	0	10 055
NIGERIA	2 347	1 812	583	828	260	625	15	6 472	49	0	6 521
REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO	1 644	398	459	371	130	866	66	3 934	0	0	3 934
ROYAUME UNI	0	0	0	0	0	0	0	0	0	122	122
SENEGAL	44	0	2	2	39	11	0	98	0	0	98
TCHAD	2 421	1 219	1 245	1 075	416	1 109	11	7 496	1	0	7 497
UKRAINE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	251	251
<b>Total général</b>	<b>14 356</b>	<b>5 505</b>	<b>2 547</b>	<b>3 877</b>	<b>1 198</b>	<b>4 700</b>	<b>131</b>	<b>32 314</b>	<b>157</b>	<b>374</b>	<b>32 845</b>

## Détail Tableau des ressources affectées par pays en milliers d'euros pour WaCA

PAYS	Dons privés France	Dons autres sections MSF	Dons MSF USA	Dons MSF Japon	Dons MSF Australie	Autres produits	Financements institutionnels et collectivités locales	Total Financements fléchés des opérations	Refacturations d'opérations pour le compte d'autres sections	Dons privés France reversés	Total général
COMOROS	0	0	18	0	0	0	0	18	0	0	18
CÔTE D'IVOIRE	0	0	3 843	0	0	0	0	3 843	107	0	3 950
LIBERIA	0	0	183	0	0	0	0	183	0	0	183
MAURITANIA	0	0	160	0	0	0	0	160	0	0	160
NIGER	0	0	7 014	2 989	0	52	0	10 055	0	0	10 055
NIGERIA	0	0	6 408	0	0	0	0	6 408	80	0	6 488
REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO	0	0	3 826	0	0	6	0	3 832	0	0	3 832
ROYAUME UNI	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SENEGAL	0	0	97	0	0	0	0	97	0	0	97
TCHAD	0	0	7 468	0	0	5	0	7 473	1	0	7 474
UKRAINE	0	0	0	240	0	0	0	240	0	0	240
<b>Total général</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>29 016</b>	<b>3 228</b>	<b>0</b>	<b>63</b>	<b>0</b>	<b>32 307</b>	<b>188</b>	<b>0</b>	<b>32 496</b>

## 5. AUTRES INFORMATIONS

### 5.1 Engagements hors bilan

	2024	2023
<b>Engagements donnés</b>		
Location de surfaces des 14/34 avenue Jean Jaurès en TTC	1 917	4 217
Engagement au titre des pensions et retraites	924	871
Lettre de confort vis-à-vis de MSF Logistique en substitution au remboursement de son prêt à MSF USA	20 114	20 114
<b>TOTAL</b>	<b>22 955</b>	<b>25 202</b>

	2024	2023
<b>Engagements reçus</b>		
Location des surfaces des 14/34 avenue Jean Jaurès en TTC	133	232
Location des surfaces à Mérignac (MSF Logistique)	478	1 298
<b>TOTAL</b>	<b>612</b>	<b>1 530</b>

Les legs et donations non encore présentés au dernier conseil d'administration de l'exercice, tenu le 20 décembre 2024, ne font pas l'objet d'une valorisation au 31 décembre 2024 dans les engagements reçus. En effet l'estimation financière de ces 127 dossiers en cours d'instruction peut être amener à varier de façon significative tant que le recensement des actifs et des dettes transmis par les notaires n'est pas définitivement terminé, parmi eux, un legs est en cours d'instruction avec un estimatif au 31 décembre 2024 à plus de 9 millions d'euros.

#### Location

Depuis son emménagement au cours du dernier trimestre 2019 dans ses nouveaux locaux avenue Jean Jaurès, l'Association MSF est locataire de la seule SCI MSF. Le bail signé avec la SCI MSF pour une durée de neuf ans, commencé le 1er novembre 2019 et se terminant le 31 octobre 2028, résiliable par période triennale. Le loyer annuel de base hors taxe et charge s'élève à 2 300 milliers d'euros.

Ce loyer n'est pas soumis à TVA et aucune pénalité, ni délais de sortie n'a été inscrit dans le contrat.

Le bail signé avec la SCI MSF prévoit la possibilité de sous-louer les locaux situés au 14/34 avenue Jean-Jaurès et de sortir de manière anticipée. L'Association MSF a signé avec l'association SOLTHIS un bail, pour sept bureaux cloisonnés situés au 14/34 avenue Jean-Jaurès d'une durée de 12 mois, commencé le 1er novembre 2019 et se terminant le 31 octobre 2020, avec tacite reconduction annuelle jusqu'au 31 décembre 2022. Le loyer annuel toutes taxes et charges comprises s'élève à 100 milliers d'euros. En 2023, un nouveau bail a été signé pour une durée de 34 mois jusqu'au 31 janvier 2026.

L'ONG Crisis Action France a renouvelé son bail pour un an à compter du 1 octobre 2024 pour se terminer le 30 septembre 2025.

#### Engagement au titre des pensions retraites

MSF Association ne comptabilise pas d'engagement au titre des pensions et retraites. Leur valorisation est réalisée par un cabinet externe qui a appliqué un calcul actuariel pour l'ensemble des entités MSF France.

## Soutien financier à MSF Logistique

Par décision du Conseil d'Administration du 29 mars 2024, l'Association MSF se porte garante, à hauteur du capital initial plus les intérêts, soit 20 114 milliers d'euros au 31 décembre 2023, auprès de MSF Logistique pour assurer l'éventuel remboursement du prêt octroyé par MSF USA (une prolongation du prêt étant en cours de discussion), arrivant à échéance le 30 juin 2024.

Pour rappel, MSF logistique a contracté en mars 2020 un prêt de 22 088 milliers d'USD auprès d'MSF USA pour le financement de son fonds de roulement, initialement financé par MSF Association.

Ce besoin en fonds de roulement permet à MSF Logistique d'assurer sa mission en couvrant ses besoins d'avance de trésorerie pour le compte d'MSF Association, d'MSF Suisse, d'MSF Espagne et de WaCA. MSF Logistique devant financer ses coûts d'approvisionnement, de gestion, de traitement et de stockage, jusqu'à ce qu'ils soient à nouveau financés par le système de facturation habituel.

## Les instruments de gestion des risques de taux de change

Par ailleurs, l'association MSF contractualise du change à terme échelonné sur tout l'exercice 2024.

Au 31 Décembre les engagements donnés et reçus des devises suivantes : USD, AUD, CAD et JPY, présentent un encours de 98 024 milliers d'euros.

Engagements donnés à livrer les devises	Montant en devises	Equivalent EURO au 31.12	Engagement à recevoir en Euros
USD	56 640	54 519	51 266
AUD	33 264	19 833	19 905
CAD	1 468	982	988
JPY	3 699 700	22 689	22 950
<b>TOTAL</b>	<b>3 791 072</b>	<b>98 024</b>	<b>95 108</b>

## 5.2 Liste des participations

En milliers d'euros	Numéro de SIREN ou enregistrement	Siège Social	Part de capital détenue par MSF Association	Montant des fonds propres	Résultat déficitaire 2024	Valeur comptable des titres détenus	Montant des prêts et avances brut non encore remboursés	Cautions et avals donnés par MSF
SCI MSF	340 473 438	14/37 avenue Jean Jaurès 75019	99,80%	24 161	-250	8	41 497	192
MMP Access DMCC	DMCC200376	Jewellery & Gemplex 3 Plot No: DMCC-PH2- J&GPlexS Dubai United Arab Emirates	100,00%	12	0	12	128	0

Au 31 décembre 2024, l'Association MSF détient, deux filiales, la SCI MSF, propriétaire de son siège social et MMP Access DMCC, SARL portant l'activité de Medicine Market Place pour le mouvement MSF.

## 5.3 Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires du commissaire aux comptes Ernst & Young et associés au titre de l'exercice 2024 s'élèvent à 176 600 euros HT.

## 5.4 Effectifs

Les effectifs exprimés en Equivalent Temps Plein (ETP) mentionnés ci-après sont ceux du personnel contractualisé par l'Association MSF. Ils incluent donc le personnel de l'Association, refacturé à d'autres sections du mouvement MSF et n'incluent pas le personnel qui nous est refacturé par d'autres sections du mouvement MSF, ainsi que les journaliers et le personnel des ministères de la santé qui travaillent sur les missions de l'Association MSF.

Ces effectifs moyens sont de 12 119 ETP au 31 décembre 2024 (563 travaillant pour le siège, 869 employés internationaux sur le terrain et 10 687 employés nationaux).

ETP (Equivalent temps plein) Missions	2024	dont WACA
Programme - Employés internationaux	869	70
Programme - Employés nationaux	10 687	1 673
<b>TOTAL</b>	<b>11 556</b>	<b>1 743</b>

  

ETP (Equivalent temps plein) Siège	2024	dont WACA
Support aux missions	341	20
Recherche de fonds	45	0
Fonctionnement	118	45
Transverse (Mission Social / Recherche de fonds / Fonctionnement)	60	0
<b>TOTAL</b>	<b>563</b>	<b>65</b>

  

<b>TOTAL</b>	<b>12 119</b>	<b>1 808</b>
--------------	---------------	--------------

## 5.5 Flux comptables intra groupe MSF France

Les Conseils d'administration et la gérance des entités du groupe MSF sont principalement composés d'administrateurs ou de dirigeants de l'Association MSF.

Les transactions réalisées entre Association MSF et les entités du groupe MSF sont reflétées dans les charges et produits de l'Association comme suit :

En milliers d'euros	Impact résultat 2023	Charges 2024	Produits 2024	Impact résultat 2024
MSF Logistique	-53 579	-52 464	1 453	-51 012
Epicentre	-7 712	-9 151	2 347	-6 804
Fondation MSF	200	0	477	477
SCI MSF	-2 217	-2 300	73	-2 227
MMP	0	-92	92	0
<b>TOTAL</b>	<b>-63 308</b>	<b>-64 008</b>	<b>4 442</b>	<b>-59 566</b>

Par ailleurs, l'Association MSF a développé un partenariat opérationnel privilégié avec certaines sections du mouvement MSF. Il s'agit de MSF Australie, MSF Japon et MSF USA. Ces sections sont juridiquement de droit national. Leurs Conseils d'Administration n'étant pas contrôlés par celui de l'Association MSF, elles présentent des

comptes annuels indépendants et ne font pas partie du périmètre de combinaison du groupe MSF France.

## 5.6 Informations relatives aux rémunérations

### Conseil d'administration

La rémunération brute versée au Docteur Isabelle DEFOURNY en sa qualité de Présidente de l'Association MSF s'est élevée à 87 978 euros sur l'exercice 2024.

Les autres membres du Conseil d'administration de l'Association ne sont pas rémunérés pour leur fonction d'administrateur.

### Les 3 plus hautes rémunérations versées en 2024

Les trois plus hautes rémunérations brutes versées en 2024 par Association MSF se sont élevées à 299 942 euros en cumul annuel.

Ces rémunérations contiennent les salaires et le cas échéant, les congés payés et indemnités versés dans le cadre des départs.

### Les rémunérations mensuelles versées en 2024 aux 3 plus hauts dirigeants

Les rémunérations mensuelles brutes versées aux trois plus hauts cadres salariés sont :

Présidente rémunérée (Isabelle DEFOURNY)	7 331 euros
Directeur Général (Claire MAGONE)	7 236 euros
Directeur des Opérations (William HENNEQUIN)	7 107 euros

Ces cadres ne perçoivent que des revenus salariaux (13<sup>ème</sup> mois inclus). Ils ne bénéficient d'aucune autre rémunération accessoire (prime, avantage en nature).

## 5.7 Les contributions volontaires en nature

### Nature et valorisation des ressources en nature reçues

Les médicaments et autres approvisionnements fournis par des partenaires dans le cadre de prises en charge conjointes ou administrés aux bénéficiaires pour le compte des partenaires, ne sont pas considérés comme des contributions volontaires en nature.

Seules les contributions dont l'association dispose librement de l'utilisation, figurent dans les ressources en nature listées ci-après :

#### Par nature

En milliers d'euros	Nature	2024
Equipelement logistique	autres sections MSF	18
	autres ONGs	25
	organismes internationaux d'aide	2
Equipelement médical	autres sections MSF	9
	autres ONGs	57
Médicaments et matériel médical	autres sections MSF	52
	autres ONGs	14
	Hôpitaux	4
	organismes internationaux d'aide	16
NFI	organismes internationaux d'aide	267
Mécénat de compétences	Entreprises	68
Loyers de bureaux	Entreprises	251
Espace publicitaire	Entreprises	108
Légal	Entreprises	25
Autres matériel	Entreprises	164
Autres dons	Particulier	1
	Entreprises	1
<b>TOTAL</b>		<b>1 081</b>

#### Par destination

En milliers d'euros	2024	2023
Bangladesh	40	69
France	20	0
Haïti	6	25
Jordanie	0	1
Mali	0	2
Niger	26	0
Nigéria	12	0
République Centrafricaine	82	15
République Démocratique du Congo	0	21
Soudan	357	19
Soudan du Sud	0	44
Syrie	0	9
Tchad	0	7
Ukraine	1	5
Yémen	31	10
Toutes missions	251	282
<b>Missions sociales</b>	<b>826</b>	<b>509</b>
<b>Recherche de fonds</b>	<b>230</b>	<b>191</b>
<b>Fonctionnement</b>	<b>25</b>	<b>46</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 081</b>	<b>746</b>

## Montants des fournitures, équipements et matériels distribués par l'Association à d'autres entités

Il s'agit des donations effectuées par l'Association MSF.

En milliers d'euros	Nature	2024
Autres sections MSF	Equipement logistique	234
	Equipement médical	176
	Vaccins	66
	Médicaments et matériel médical	87
	Autres dons	8
<b>Total Autres sections MSF</b>		<b>572</b>
Hôpitaux	Equipement logistique	355
	Equipement médical	705
	Vaccins	14
	Médicaments et matériel médical	2 569
	Autres dons	118
<b>Total Hôpitaux</b>		<b>3 762</b>
Organismes internationaux	Equipement logistique	5
	Equipement médical	1
	Médicaments et matériel médical	257
	Articles de secours (tentes/couvertures/matelas)	137
	Autres dons	43
<b>Total Organismes internationaux</b>		<b>443</b>
ONG	Equipement logistique	30
	Equipement médical	23
	Médicaments et matériel médical	300
	Articles de secours (tentes/couvertures/matelas)	7
	Autres dons	1
<b>Total ONG</b>		<b>361</b>
Structures privées	Equipement médical	23
	Médicaments et matériel médical	18
	Articles de secours (tentes/couvertures/matelas)	2
	Autres dons	22
<b>Total Structures privées</b>		<b>65</b>
Autres structures	Equipement logistique	10
	Médicaments et matériel médical	2
	Articles de secours (tentes/couvertures/matelas)	2
<b>Total Autres Structures</b>		<b>15</b>
<b>TOTAL</b>		<b>5 217</b>

## 6. PRINCIPES, REGLES ET METHODES DU C.R.O.D

### 6.1 Généralités

Par application du règlement N°2018-06 du 5 décembre 2018 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, les associations et fondations relevant des articles 3 et 4 de la loi N° 91-772 du 7 août 1991 incluent dans l'annexe de leurs comptes annuels une sous-section qui comporte les états suivants :

- Un compte de résultat par origine et destination défini à l'article 432-2 (CROD),
- Un compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public conformément à la loi N° 91-772 du 7 août 1991 défini à l'article 432-17 (CER),
- Les informations nécessaires à leur bonne compréhension.

Le CROD rend compte, dans un tableau en liste de l'origine des ressources, de la destination des dépenses et de leur financement par les ressources de générosité du public. Il introduit un comparatif de l'année clôturée et de l'année précédente.

Le CROD classe les charges en six rubriques distinctes : dépenses de missions sociales, frais de recherche de fonds, frais de fonctionnement, dotations aux provisions, impôts sur les bénéficiaires et reports en fonds dédiés de l'exercice. Il impose une présentation des dépenses de missions sociales ventilées entre trois catégories : « actions réalisées en France », « actions réalisées à l'étranger » et « versements à d'autres organismes ».

Il regroupe les produits dans cinq rubriques distinctes : les produits liés à la générosité du public, les produits non liés à la générosité du public, les subventions et autres concours publics, les reprises de provision et l'utilisation des fonds dédiés antérieurs. Les produits liés à la générosité du public s'entendent comme l'ensemble des dons, legs et donations reçus des personnes physiques et morales ainsi que les produits qui en découlent, comme les produits financiers, les loyers, les plus-values de cessions réalisées sur des biens dont la générosité du public a financé l'acquisition.

Le CROD est construit directement à partir de la comptabilité analytique de l'Association. Celle-ci enregistre dans des centres de coûts distincts, les dépenses des différents services et activités de l'Association. La très grande majorité des dépenses est affectée directement à l'une des rubriques citées ci avant. Les dépenses communes à plusieurs activités sont ventilées entre les différentes rubriques par application de clés de répartition :

- Les temps passés par personne pour les activités des équipes de communication, de collecte et de partenariat, du département juridique et du département informatique,
- La surface occupée par le personnel dédié à chaque activité de l'Association pour répartir les dépenses de services généraux et les charges générales.

Ces ventilations permettent de présenter le coût complet des emplois de missions sociales, de recherche de fonds et de fonctionnement de l'Association.

Les dépenses ainsi ventilées dans les différents centres de coûts du siège, représentent une part stable de 3 % du total des dépenses de l'Association soit 16 036 milliers d'euros en 2024 contre 16 292 milliers d'euros en 2023.

La réserve de ressources de générosité du public (GP) non affectée non utilisée augmente de 11 519 milliers d'euros dont 12 124 milliers d'euros d'excédent de générosité du public de l'année atténués par 605 milliers d'euros de désinvestissements de l'année provenant de la générosité du public.

## 6.2 Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD)

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE 2024		EXERCICE 2023	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
<b>1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	<b>435 007</b>	<b>435 007</b>	<b>446 593</b>	<b>446 593</b>
1.1 Cotisations sans contrepartie	20	20	17	17
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels	84 384	84 384	81 597	81 597
- Legs, donations et assurances-vie	10 515	10 515	9 575	9 575
- Mécénat	5 166	5 166	6 201	6 201
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	334 922	334 922	349 202	349 202
<b>2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	<b>51 538</b>		<b>35 482</b>	
2.1 Cotisations avec contrepartie	0		0	
2.2 Parrainage des entreprises	400		772	
2.3 Contributions financières sans contrepartie	2 675		3 262	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	48 463		31 447	
<b>3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>	<b>1 400</b>		<b>4 327</b>	
<b>4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>	<b>1 941</b>	<b>0</b>	<b>1 137</b>	<b>0</b>
<b>5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS</b>	<b>438</b>	<b>166</b>	<b>1 230</b>	<b>971</b>
<b>TOTAL</b>	<b>490 324</b>	<b>435 173</b>	<b>488 768</b>	<b>447 564</b>
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
<b>1 - MISSIONS SOCIALES</b>	<b>422 134</b>	<b>386 461</b>	<b>408 192</b>	<b>379 158</b>
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'Association	6 442	5 368	5 433	4 771
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	1	1	13	12
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'Association	408 931	375 461	395 179	367 134
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	6 760	5 631	7 567	7 241
<b>2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>23 735</b>	<b>19 327</b>	<b>21 648</b>	<b>20 570</b>
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	23 261	19 032	21 231	20 220
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	474	296	417	350
<b>3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>29 500</b>	<b>17 168</b>	<b>26 992</b>	<b>16 599</b>
<b>4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>	<b>4 893</b>	<b>0</b>	<b>1 803</b>	<b>0</b>
<b>5 - IMPOT SUR LES BENEFICES</b>	<b>1 077</b>		<b>534</b>	
<b>6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE</b>	<b>109</b>	<b>94</b>	<b>1 834</b>	<b>1 632</b>
<b>TOTAL</b>	<b>481 448</b>	<b>423 049</b>	<b>461 003</b>	<b>417 958</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>8 876</b>	<b>12 124</b>	<b>27 766</b>	<b>29 605</b>

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE 2024		EXERCICE 2023	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
<b>1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	<b>1 081</b>	<b>1 081</b>	<b>746</b>	<b>746</b>
Bénévolat				
Prestations en nature	200	200	507	507
Dons en nature	881	881	240	240
<b>2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	<b>0</b>		<b>0</b>	
<b>3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE</b>	<b>0</b>		<b>0</b>	
Prestations en nature				
Dons en nature				
<b>TOTAL</b>	<b>1 081</b>	<b>1 081</b>	<b>746</b>	<b>746</b>
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
<b>1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>	<b>1 081</b>	<b>1 081</b>	<b>746</b>	<b>746</b>
Réalisées en France	250	250	104	104
Réalisées à l'étranger	832	832	642	642
<b>2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 081</b>	<b>1 081</b>	<b>746</b>	<b>746</b>

Les tableaux de passage présentés ci-après permettent de faire le lien entre le compte de résultat et le CROD.

## Tableau de passage des produits par destination (en K euros)

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES PRODUITS DU COMPTE DE RESULTAT ET DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	Produits liés à la générosité du public			Produits non liés à la générosité du public			Subventions et autres concours publics	Reprises sur provisions et dépréciations	Utilisations des fonds dédiés antérieurs	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Cotisations sans contrepartie	Dons, legs et mécénat	Autres produits liés à la générosité du public	Parrainage des entreprises	Contributions financières sans contrepartie	Autres produits non liés à la générosité du public				
Cotisations	20	0	0	0	0	0	0	0	0	20
Ventes de biens et services	0	0	0	0	0	933	0	0	0	933
Produits de tiers financeurs	0	100 065	329 408	0	2 675	0	1 400	0	0	433 548
<i>Concours publics et subventions d'exploitation</i>	0	0	0	0	0	0	1 400	0	0	1 400
<i>Dons manuels</i>	0	84 384	306 576	0	0	0	0	0	0	390 961
<i>Mécénats</i>	0	5 166	22 832	0	0	0	0	0	0	27 998
<i>Legs, donations et assurances-vie</i>	0	10 515	0	0	0	0	0	0	0	10 515
<i>Contributions financières</i>	0	0	0	0	2 675	0	0	0	0	2 675
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	0	0	0	0	0	0	0	1 941	0	1 941
Utilisations des fonds dédiés antérieurs	0	0	0	0	0	0	0	0	438	438
Autres produits	0	0	62	400	0	30 415	0	0	0	30 877
Produits financiers	0	0	4 013	0	0	12 514	0	0	0	16 527
Produits exceptionnels	0	0	1 439	0	0	4 601	0	0	0	6 039
<b>TOTAL</b>	<b>20</b>	<b>100 065</b>	<b>334 922</b>	<b>400</b>	<b>2 675</b>	<b>48 463</b>	<b>1 400</b>	<b>1 941</b>	<b>438</b>	<b>490 324</b>

## Tableau de passage des charges par destination (en K euros)

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonctionnement	Dotations aux provisions	Impôt sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés figurant dans les rubriques :		TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					Autres produits liés à la générosité du public	Autres produits non liés à la générosité du public	
	par l'Association	Versements à d'autres organismes	par l'Association	Versements à d'autres organismes									
Autres achats et charges externes	2 121	0	201 943	0	18 078	187	7 012	0	0	0	0	0	229 340
Aides financières	6	1	851	6 760	137	0	2 132	0	0	0	0	0	9 886
Impôts, taxes et versements assimilés	303	0	2 785	0	418	25	1 677	0	0	0	0	0	5 208
Salaires et traitements	2 646	0	56 193	0	3 005	171	9 993	0	0	0	0	0	72 008
Charges sociales	1 215	0	15 115	0	1 425	88	5 000	0	0	0	0	0	22 842
Salaires et traitements, charges sociales du personnel national	84	0	125 213	0	151	0	3 029	0	0	0	0	0	128 477
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	0	0	1 751	0	20	2	236	0	0	0	0	0	2 008
Dotations aux provisions	0	0	0	0	0	0	0	4 893	0	0	0	0	4 893
Reports en fonds dédiés	63	0	-63	0	0	0	0	0	0	109	0	0	109
Autres charges	0	0	3 916	0	0	0	1	0	0	0	0	0	3 917
Charges financières	0	0	661	0	1	0	43	0	0	0	0	0	706
Charges exceptionnelles	3	0	567	0	26	2	379	0	0	0	0	0	977
Impôts sur les bénéfices	0	0	0	0	0	0	0	0	1 077	0	0	0	1 077
<b>TOTAL</b>	<b>6 442</b>	<b>1</b>	<b>408 931</b>	<b>6 760</b>	<b>23 261</b>	<b>474</b>	<b>29 500</b>	<b>4 893</b>	<b>1 077</b>	<b>109</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>481 448</b>

## 6.3 Les charges par destination

### Détail des missions sociales

L'Association a pour missions : **l'assistance aux populations** et l'amélioration des compétences médicales et opérationnelles locales, **l'information et la sensibilisation** du public sur les situations de détresse auxquelles sont confrontées les équipes médicales ainsi que **la recherche et le développement** dans le domaine médical.

- L'assistance et la formation aux populations

Cette mission sociale correspond aux opérations médicales de secours menées sur le terrain et aux activités des sièges pour la part concernant la mise en œuvre de ces opérations.

Sont rattachées à cette mission sociale :

- ✓ Les interventions directes (équipes nationales et internationales sur les terrains, approvisionnements médicaux et logistiques, soutiens administratifs locaux) menées par l'Association MSF seule, conjointement avec d'autres sections MSF ou menées uniquement pour le compte d'autres sections MSF,
- ✓ Les activités de support aux opérations qui regroupent le pilotage, la coordination, l'évaluation des programmes, et l'appui technique aux missions dans les domaines médical, logistique, financier et ressources humaines (y compris recrutement, gestion administrative et formation). Ce support est déployé depuis le siège parisien, complété des équipes basées aux Emirats, à Tokyo, Dakar, Nairobi et Bordeaux,
- ✓ Les versements effectués en faveur d'autres organismes qui apportent à l'Association MSF un concours opérationnel sur les terrains.

- L'information et la sensibilisation du public

Cette mission sociale correspond aux actions de témoignage et de communication centrées sur les activités de l'Association et leurs contextes visant à informer et sensibiliser le public.

Sont rattachées à cette mission sociale :

- ✓ Les activités du département de la communication et de la collecte pour la part dédiée à ces actions,
  - ✓ Les publications et productions audiovisuelles relatant les situations de terrain, les dépenses liées aux expositions thématiques itinérantes, aux rencontres avec la presse, etc.
- La recherche et le développement dans le domaine médical.

Dans le cadre de cette mission sociale, l'Association MSF mène des projets de recherche et soutient financièrement plusieurs initiatives du mouvement MSF telles que les activités de la Campagne d'Accès aux Médicaments Essentiels (CAME) et de la Drugs for Neglected Diseases initiative (DNDi).

Les emplois affectés aux missions sociales s'élèvent en 2024 à 422 134 milliers d'euros. Ils regroupent les dépenses engagées par l'Association et WaCA (Unité opérationnelle du mouvement MSF basée en Afrique) au titre de ses activités d'assistance aux populations et de formation, d'information et de sensibilisation et de recherche et développement dans le domaine médical.

En milliers d'euros	2024	2023	% des Emplois 2024	% des Emplois 2023
Dépenses des opérations en France et à l'étranger par MSF Association	316 731	313 429	65,8%	68,0%
Dépenses des opérations en France et à l'étranger par WaCA	32 687	25 664	6,8%	5,6%
Opérations pour le compte d'autres sections	17 760	15 571	3,7%	3,4%
<b>Dépenses des opérations en France et à l'étranger</b>	<b>367 178</b>	<b>354 664</b>	<b>76,3%</b>	<b>76,9%</b>
Support des opérations par MSF Association (hors impact de change)	41 172	40 146	8,6%	8,7%
Support des opérations par WaCA (hors impact de change)	4 686	3 063	1,0%	0,7%
Impact de change	4 425	4 932	0,9%	1,1%
<b>Support des opérations</b>	<b>50 283</b>	<b>48 140</b>	<b>10,4%</b>	<b>10,4%</b>
<b>Information et sensibilisation du public</b>	<b>1 858</b>	<b>1 971</b>	<b>0,4%</b>	<b>0,4%</b>
<b>Autres activités liées à la mission sociale</b>	<b>441</b>	<b>562</b>	<b>0,1%</b>	<b>0,1%</b>
<b>Versements à d'autres organismes</b>	<b>2 374</b>	<b>2 855</b>	<b>0,5%</b>	<b>0,6%</b>
<b>TOTAL MISSIONS SOCIALES</b>	<b>422 134</b>	<b>408 192</b>	<b>87,7%</b>	<b>88,5%</b>

Les dépenses de missions sociales passent de 408 192 milliers d'euros à 422 134 milliers d'euros en 2024 soit une augmentation de 13 942 milliers d'euros, dont 8 646 milliers d'euros concernent les activités de l'Unité opérationnelle du mouvement MSF basée en Afrique– WaCA (West and Central Africa) et 2 189 milliers d'euros concernent les opérations réalisées pour le compte d'autres sections.

Les missions sociales se détaillent comme suit :

En milliers d'euros	Missions réalisées		2024	2023
	en France (1)	à l'étranger (2)	Total (1) + (2)	Total
Opérations conduites par MSF-France et WaCA	5 658	339 374	345 032	334 368
Versements à d'autres organismes *	0	4 387	4 387	4 725
<b>Dépenses des opérations en France et à l'étranger par MSF-France et WaCA</b>	<b>5 658</b>	<b>343 760</b>	<b>349 418</b>	<b>339 093</b>
Opérations conduites pour le compte d'autres sections MSF	6	17 754	17 760	15 571
<b>Dépenses des opérations en France et à l'étranger</b>	<b>5 664</b>	<b>361 514</b>	<b>367 178</b>	<b>354 664</b>
Support des opérations par MSF-France et WaCA	745	47 171	47 916	45 773
Effets de change	0	2 367	2 367	2 367
Information et sensibilisation du public	25	1 832	1 858	1 971
Autres activités liées aux missions sociales	7	434	441	562
Versements à d'autres organismes *	1	2 374	2 375	2 855
<b>Missions sociales</b>	<b>6 442</b>	<b>415 692</b>	<b>422 134</b>	<b>408 192</b>
Sous-total des versements à d'autres organismes *	1	6 761	6 762	7 579
Sous-total des actions réalisées directement	6 442	408 931	415 372	400 613
<b>Missions sociales</b>	<b>6 442</b>	<b>415 692</b>	<b>422 134</b>	<b>408 192</b>

Les missions sociales comprennent :

- Les dépenses d'opérations menées par l'Association MSF et WaCA, conjointement avec d'autres sections MSF pour 349 418 milliers d'euros contre 339 093 milliers d'euros en 2023 soit une hausse de 3,0% portée par le développement de WaCA.

En milliers d'euros	2024	2023	Variation	%
Opérations conduites par MSF-France	312 344	308 704	3 640	1,2%
Versements à d'autres organismes par MSF-France	4 013	4 725	-711	-15,1%
Opérations conduites par WaCA	32 687	25 664	7 024	27,4%
Versements à d'autres organismes par WaCA	374	0	374	n.a
<b>Dépenses des opérations portées par MSF-France et WaCA</b>	<b>349 418</b>	<b>339 093</b>	<b>10 326</b>	<b>3,0%</b>

- Les dépenses engagées pour le compte d'autres sections MSF pour 17 760 milliers d'euros sur l'exercice au titre de leurs activités notamment en République Démocratique du Congo et au Yémen (voir tableau des pays). **Ces dépenses, ainsi que celles engagées pour le fonctionnement d'autres sections MSF donnent lieu à refacturation à l'euro l'euro et n'ont donc pas d'impact sur le résultat de l'Association MSF.**

En outre les dépenses engagées pour le compte des terrains d'Epicentre, satellite de l'Association MSF ont été classées en 2024 en mission sociale pour 797 milliers d'euros, là où en 2023 elles étaient positionnées en fonctionnement.

En milliers d'euros	2024	2023	Variation	%
Opérations conduites pour le compte d'autres sections MSF	16 963	15 571	1 392	8,9%
Opérations conduites pour le compte de satellites de MSF France	797	0	797	n.a
<b>Dépenses missions pour le compte d'autres MSF</b>	<b>17 760</b>	<b>15 571</b>	<b>2 189</b>	<b>14,1%</b>
Charges de fonctionnement pour le compte d'autres sections MSF	7 255	6 656	599	9,0%
Charges de fonctionnement pour le compte de satellites de MSF France	910	1 619	-709	-43,8%
<b>Dépenses pour le compte d'autres sections MSF</b>	<b>8 165</b>	<b>8 275</b>	<b>-110</b>	<b>-1,3%</b>
<b>Total Charges à refacturer sections MSF</b>	<b>25 925</b>	<b>22 356</b>	<b>3 569</b>	<b>16,0%</b>
<b>Total Produits des refacturations sections MSF</b>	<b>25 925</b>	<b>22 356</b>	<b>3 569</b>	<b>16,0%</b>

- Le coût du support aux opérations qui s'élève à 50 283 milliers d'euros, dont 4 425 milliers d'euros de pertes de change et 4 686 milliers d'euros pour le compte de WaCA, représente les coûts indirects engagés pour l'ensemble des activités déployées dans les pays d'intervention. L'ensemble de ces coûts a été ventilé entre les actions réalisées en France et celles réalisées à l'étranger au prorata des dépenses directes d'opérations conduites par l'Association MSF et WaCA en France et à l'étranger.
- Les dépenses d'information et de sensibilisation du public à hauteur de 1 858 milliers d'euros. Elles sont ventilées de la même manière que les coûts de support aux missions entre les opérations en France et à l'étranger.
- Les dépenses des autres activités liées à la mission sociale pour 441 milliers d'euros qui correspondent principalement aux coûts salariaux du personnel de la Campagne d'Accès aux Médicaments Essentiels (CAME). Ces dépenses sont refacturées à l'euro l'euro à la CAME, Association dont la mission sociale se centre sur l'amélioration des populations aux médicaments essentiels.

## Les versements à d'autres organismes dans le cadre d'opérations conjointes :

Organisme	Statut	Pays d'intervention	Montant en milliers d'euros	Mission
FONDATION MSF	Fondation		1 759	MSF a reversé à la Fondation MSF les fonds affectés qu'elle a perçu pour le projet Diatropix.
International Blue Crescent	Association	Turquie	1 206	MSF est partenaire d'IBC pour des activités à Azaz et Al-Bab pour cibler 26 000 personnes en exploitant un centre de santé primaire à Azaz ainsi qu'une clinique mobile et des agents de santé communautaires qui travaillent dans 5 camps de réfugiés dans la ville d'Al-Bab.
MSF International	Association		724	MSF participe au financement d'un support informatique mutualisé à l'échelle du mouvement MSF pour les besoins des terrains. La partie mutualisée pour les besoins du siège se trouve en fonctionnement.
ALAMEEN	Association	Syrie	680	MSF est partenaire avec l'Association ALAMEEN pour cibler 73 000 personnes en exploitant deux centres de soins de santé primaires à Raju et Baadanli, avec des consultations générales de santé sexuelle et reproductive, de maladies non transmissibles, de pédiatrie et d'adultes.
MSF Suisse	Association	Honduras / Liban / Ukraine	520	MSF a réservé des dons affectés à MSF Suisse pour ses actions au Honduras pour 237 K€, au Liban pour 11 K€ et en Ukraine pour 273 K€.
MEHAD	Association	Ukraine	416	MSF soutient financièrement l'ONG MEHAD, suite à la passation d'un projet MSF de reconstruction physique & psychologique en Ukraine, dans la région de Vinnytsia.
MSF Belgique	Association	Liban / Ukraine	301	MSF a réservé des dons affectés à MSF Belgique pour ses actions au Liban pour 241 K€ et en Ukraine pour 60 K€.
CAME	Association		269	MSF finance annuellement la CAME (Campagne d'Accès aux Médicaments Essentiels), association qui vise à améliorer l'accès aux médicaments essentiels. Ses missions s'articulent autour de trois axes : surmonter les obstacles à l'accès aux médicaments essentiels, stimuler la recherche et le développement pour les maladies négligées.
GIVEDIRE	Association	Malawi	210	MSF collabore avec GIVEDIRECTLY, ONG américaine, qui fait de la distribution de cash aux patientes de notre cohorte atteintes du cancer du col de l'utérus pour subvenir à leurs besoins quotidiens.
UGDD	Association	Turquie	192	MSF est partenaire d'UGDD pour des activités de cliniques mobiles, UGDD ayant pris le relais des activités prises en charge par IBC.
MSF UK	Association	UK	122	MSF soutient financièrement MSF UK dans le cadre du projet : Migration Access to healthcare
ECS	Association	Myanmar	93	MSF finance l'association ELEUTHEROS CHRISTIAN SOCIETY (ECS) pour soutenir l'hôpital de district de Noklak et le centre de santé de Pangsha, dans l'État du Nagaland. L'objectif est de renforcer les services de santé le long de la frontière avec le Myanmar, avec une approche centrée sur l'implication communautaire et le développement de structures de référence locales.
DNDi	Association		89	MSF finance annuellement la DNDi (Drugs for Neglected Diseases initiative)
WHITE CHAMOMILE	Association	Arménie	69	MSF soutient financièrement White Chamomile, association locale arménienne qui a mis en œuvre en 2024 un projet pour le diagnostic et le traitement de la tuberculose visant spécifiquement les personnes déplacées internes touchées par la résurgence du conflit au Nagorno-Karabakh (NK) qui n'ont pas accès au système de soins de santé primaires, en lien avec le Centre national de pneumologie du ministère de la santé arménien : recherche et mise en relation des patients atteints de tuberculose avec les hôpitaux / examen des cas contacts avec les tuberculeux/collecte et analyse des données. WC a fourni un soutien social, médical et administratif aux patients atteints de tuberculose selon leur degré de vulnérabilité psychosociale. Le projet développé par WC a également eu pour objectif le renforcement des capacités des praticiens médicaux travaillant avec les populations vulnérables, par le biais de programmes de formation.
KARMA	Association	Liban	50	MSF finance l'association KARMA pour la reprise de la cohorte de patients ( réfugiés syriens au Liban ) souffrant de la Thalassémie afin d'éviter une rupture de soins et de suivi après le départ de MSFF du Liban en juin 2023.
MSF HOLLANDE	Association	Ethiopie / Sauvetege er	31	MSF a réservé des dons affectés à MSF Hollande pour ses actions en Ethiopie pour 20 K€ et en méditerranée (sauvetage en mer) pour 11 K€.
CLIMATE ACTION ACCELERATOR	Association	France	30	MSF soutient financièrement Climat Action Accelerator (CAA) qui oeuvre en faveur de l'accélération de l'action climatique visant, en particulier, à réduire les émissions de gaz à effet de serre au sein du secteur humanitaire.
Autres	Divers	France	1	MSF soutient financièrement plusieurs autres structures ou projets.
<b>TOTAL</b>			<b>6 761</b>	

## Détail des charges de recherche de fonds

En milliers d'euros	2024	2023	% des Emplois 2024	% des Emplois 2023
<b>DONS</b>				
Frais de recherche des dons auprès des personnes physiques (Paris)	19 849	17 133	4,1%	3,7%
Frais de recherche des dons auprès des personnes physiques (Bureau Emirats)	168	133	0,0%	0,0%
Frais de recherche des dons auprès des personnes morales (Paris)	411	408	0,1%	0,1%
Frais de recherche des dons auprès des personnes morales (Bureau Emirats)	115	68	0,0%	0,0%
Traitement des dons	1 001	1 254	0,2%	0,3%
<b>LIBERALITES</b>				
Frais de recherche des libéralités	459	470	0,1%	0,1%
Traitement des libéralités	826	1 207	0,2%	0,3%
<b>Frais d'appel à la générosité du public</b>	<b>22 828</b>	<b>20 674</b>	<b>4,7%</b>	<b>4,5%</b>
Frais de recherche de partenariats	188	140	0,0%	0,0%
Frais liés aux ventes par MSF	140	170	0,0%	0,0%
Frais de recherche de fonds publics institutionnels	94	90	0,0%	0,0%
<b>Frais de recherche d'autres ressources</b>	<b>422</b>	<b>400</b>	<b>0,1%</b>	<b>0,1%</b>
<b>Frais des services généraux et DSI au service de la collecte</b>	<b>485</b>	<b>574</b>	<b>0,1%</b>	<b>0,1%</b>
<b>TOTAL FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>23 735</b>	<b>21 648</b>	<b>4,9%</b>	<b>4,7%</b>

Les frais de recherche de fonds comprennent les coûts d'appel à la générosité du public, les autres coûts relatifs à la recherche de partenariats et de subventions ou concours publics auprès des agences d'État d'aide humanitaire (également appelés financements institutionnels).

L'Association ne supporte que les frais de recherche des fonds induit par sa collecte directe. Les sections MSF enregistrent, par ailleurs, chacune dans leur comptabilité les frais engagés pour lever les fonds collectés pour le compte de l'Association.

Les coûts d'appel à la générosité du public s'élèvent en 2024 à 22 828 milliers d'euros. Ils comprennent les dépenses engagées pour solliciter les donateurs, les frais de traitement des dons (traitements manuels, informatiques et bancaires), ainsi que le coût de gestion administratif des libéralités.

Les frais de recherche des autres ressources s'élèvent à 422 milliers d'euros et concernent la recherche de partenariats d'entreprises, les frais liés aux ventes boutique d'MSF ainsi que les dépenses liées à la sollicitation de bailleurs publics.

## Détail des charges de fonctionnement

	2024	2023	% des Emplois 2024	% des Emplois 2023
<b>En milliers d'euros</b>				
Coût des services de fonctionnement	13 213	12 798	2,7%	2,8%
Service associatif	1 044	995	0,2%	0,2%
<b>Frais de fonctionnement MSF Association</b>	<b>14 257</b>	<b>13 793</b>	<b>3,0%</b>	<b>3,0%</b>
<b>Frais de fonctionnement WaCA</b>	<b>5 870</b>	<b>4 082</b>	<b>1,2%</b>	<b>0,9%</b>
<b>Charges de fonctionnement refacturées</b>	<b>8 165</b>	<b>8 275</b>	<b>1,7%</b>	<b>1,8%</b>
<b>Production immobilisée</b>	<b>1 208</b>	<b>842</b>	<b>0,3%</b>	<b>0,2%</b>
<b>TOTAL FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>29 500</b>	<b>26 992</b>	<b>6,1%</b>	<b>5,9%</b>

Les coûts de service de fonctionnement concernent principalement les activités des directions générale, financière et juridique, les activités de gestion des ressources humaines non opérationnelles, de communication interne ainsi que la gouvernance associative (Conseils d'Administration et Assemblée Générale) à ceux-ci s'ajoute l'animation du réseau associatif pour 1 044 milliers d'euros.

L'ensemble des frais de fonctionnement représentent 6,1% des emplois et augmentent de 2 509 milliers d'euros pour s'établir à 29 500 milliers d'euros.

Cette augmentation est due pour 1 788 milliers d'euros au fonctionnement de WaCA qui est en cours de structuration, pour 366 milliers d'euros aux des dépenses immobilisées liées au projet de refonte du SI finance/ achat (sans impact sur le résultat de l'Association) et pour 464 milliers d'euros aux frais de fonctionnement de l'Association MSF.

Ces 464 milliers d'euros s'expliquent principalement par une hausse des coûts du service des abus qui, conformément à la politique interne de l'Association MSF a été renforcé.

A noter que les charges **refacturées à l'euro l'euro** pour le compte d'autres sections MSF (7 254 milliers d'euros) ou pour le compte des satellites de MSF-France (910 milliers d'euros) baissent de 110 milliers d'euros par rapport à 2023.

## Dotations aux provisions et dépréciation

Les dotations aux provisions et dépréciations représentent 4 893 milliers d'euros sur l'exercice contre 1 803 milliers d'euros en 2023. Elles concernent les missions pour 3 336 milliers d'euros pour couvrir les risques de contentieux et fermetures terrains (dont 2 077 milliers d'euros pour la fermeture de missions au Yémen), 1 256 milliers d'euros pour couvrir des pertes de change latente et 301 milliers d'euros pour couvrir des contentieux au siège principalement sur les legs.

## Report en fonds dédiés de l'exercice

Les ressources affectées non utilisées au cours de l'exercice s'élèvent à 109 milliers d'euros et concernent pour 94 milliers d'euros le financement des activités futures à Mayotte (Voir paragraphe « Fonds dédiés » du 4.1 Détail du passif).

## 6.4 Les produits par origine

En milliers d'euros	2024	2023	% des Ressources 2024	% des Ressources 2023
Dons et legs des particuliers collectés en France et aux Emirats-Arabs-Unis	94 174	90 835	19,2%	18,6%
Autres fonds privés issus de la générosité du public collectés en France et aux Emirats-Arabs-Unis	5 973	6 659	1,2%	1,4%
Autres fonds privés non issus de la générosité du public, collectés en France et aux Emirats-Arabs-Unis	3 075	4 034	0,6%	0,8%
<b>France et Emirats Arabes-Unis</b>	<b>103 222</b>	<b>101 528</b>	<b>21,1%</b>	<b>20,8%</b>
Dons des particuliers collectés par MSF-Australie, MSF-Japon, MSF-USA et autres sections MSF	306 576	327 250	62,5%	67,0%
Autres fonds privés issus de la générosité du public collectés par les sections MSF	22 832	19 737	4,7%	4,0%
<b>Autres sections MSF</b>	<b>329 408</b>	<b>346 987</b>	<b>67,2%</b>	<b>71,0%</b>
<b>Ressources privées issues de la recherche de fonds</b>	<b>432 630</b>	<b>448 516</b>	<b>88,2%</b>	<b>91,8%</b>
Subventions et autres concours publics	1 400	4 327	0,3%	0,9%
<b>Ressources issues de la recherche de fonds</b>	<b>434 030</b>	<b>452 843</b>	<b>88,5%</b>	<b>92,6%</b>
Ressources issues des activités liées à la mission sociale	18 527	15 926	3,8%	3,3%
Autres ressources	35 388	17 633	7,2%	3,6%
<b>Autres produits</b>	<b>53 915</b>	<b>33 559</b>	<b>11,0%</b>	<b>6,9%</b>
<b>TOTAL RESSOURCES</b>	<b>487 945</b>	<b>486 402</b>	<b>99,5%</b>	<b>99,5%</b>
Report des ressources affectées non utilisées	438	1 230	0,1%	0,3%
Reprises de provisions	1 941	1 137	0,4%	0,2%
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>490 324</b>	<b>488 769</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>

En 2024, les ressources privées issues de la recherche de fonds s'élèvent à 432 630 milliers d'euros contre 448 516 milliers d'euros en 2023.

Parmi celles-ci :

- 103 222 milliers d'euros ont été collectés en France et aux Emirats contre 101 528 milliers d'euros en 2023. Ils comprennent 94 174 milliers d'euros de générosité du public collectée auprès des particuliers (83 659 milliers de dons et 10 515 milliers de libéralités), 5 891 milliers d'euros de générosité du public collectés à travers du mécénat, 2 675 milliers d'euros de contributions financières, 462 milliers d'euros de produits de loyers issus des legs, de produits solidaires issus de la boutique MSF, de redevances de partenariats et 20 milliers d'euros de cotisations.
- Les dons collectés en France et aux Emirats affectés à des programmes spécifiques représentent 7 424 milliers d'euros sur les 100 147 milliers d'euros de générosité du public soit 7%, dont ceux constitutifs du « fonds d'urgence » pour 638 milliers d'euros, alloués aux interventions d'urgence : au Sud Soudan (136 milliers d'euros), en République Démocratique du Congo (500 milliers d'euros) et à Gaza (2 milliers d'euros) auxquels s'ajoute le « fonds d'urgence dédié à Gaza » à hauteur de 4 802 milliers d'euros.
- 329 408 milliers d'euros ont été collectés par les sections du mouvement Médecins Sans Frontières contre 346 987 milliers d'euros en 2023, dont 42 933 milliers d'euros pour le financement de WaCA versus 33 369 milliers d'euros en 2023. Les dons reçus des particuliers représentent 93 % des fonds collectés par les sections MSF, les 7 % restant correspondant aux dons des entreprises et des autres institutions privées.

En milliers d'euros	2024			2023		
	Dons des particuliers	Autres fonds privés		Dons des particuliers	Autres fonds privés	
MSF USA	183 787	7 906	191 693	221 072	10 956	232 028
MSF Japon	38 523	61	38 583	37 096	0	37 096
MSF Australie	23 914	5 568	29 482	24 303	4 621	28 924
MSF Suisse	6 081	6 053	12 133	932	2 262	3 194
MSF Corée	6 721	0	6 721	6 308	0	6 308
MSF UK	599	2 400	2 999	689	778	1 467
MSF Nouvelle Zélande	2 464	444	2 908	2 080	0	2 080
MSF Danemark	793	0	793	12	0	12
MSF Mexique	367	0	367	0	157	157
MSF Allemagne	15	300	315	83	870	953
MSF République Tchèque	130	0	130	51	0	51
MSF Grèce	110	0	110	0	0	0
MSF Autriche	100	0	100	450	50	500
MSF Belgique	0	100	100	7	0	7
MSF Espagne	30	0	30	30	0	30
MSF Luxembourg	7	0	7	33	0	33
MSF Norvège	2	0	2	67	0	67
MSF Italie	1	0	1	85	0	85
MSF Hong Kong	0	0	0	12	44	55
MSF Canada	0	0	0	393	0	393
MSF Hollande	0	0	0	175	0	175
MSF Suède	0	0	0	2	0	2
<b>Total MSF Association</b>	<b>263 643</b>	<b>22 832</b>	<b>286 475</b>	<b>293 881</b>	<b>19 737</b>	<b>313 619</b>
MSF USA	39 705	0	39 705	30 448	0	30 448
MSF Japon	3 228	0	3 228	2 921	0	2 921
<b>Total WaCA</b>	<b>42 933</b>	<b>0</b>	<b>42 933</b>	<b>33 369</b>	<b>0</b>	<b>33 369</b>
<b>Total Général</b>	<b>306 576</b>	<b>22 832</b>	<b>329 408</b>	<b>327 250</b>	<b>19 737</b>	<b>346 987</b>

Les contributions des sections, américaine, australienne et japonaise à l'Association MSF et WaCA représentent 302 692 milliers d'euros, en baisse de 9 % par rapport à 2023.

Au total, les ressources provenant de la générosité du public (GP) reçues directement ou indirectement par l'Association s'élèvent à 435 007 milliers d'euros en diminution de 11 586 milliers d'euros soit une baisse de 3%.

24% des montants de GP ont été collectés en France et aux Emirats (23% en 2023).

Les subventions et autres concours publics correspondent aux financements institutionnels des agences d'aide internationales et gouvernementales, ainsi que des collectivités locales. Elles s'élèvent à 1 400 milliers d'euros (contre 4 327 milliers d'euros en 2023), 93% par le gouvernement Canadien (1 296 milliers d'euros) et 7% par d'autres bailleurs institutionnels (104 milliers d'euros).

Les autres produits recouvrent des ressources issues des activités liées aux missions sociales à hauteur de 18 527 milliers d'euros et d'autres ressources pour 35 388 milliers d'euros.

- Les ressources issues des activités liées aux missions sociales correspondent :
  - ✓ Aux produits de refacturation des dépenses engagées par la section française de MSF dans le cadre des missions menées conjointement ou pour le compte d'autres sections MSF (18 527 milliers d'euros contre 15 926 milliers d'euros en 2023).
  
- Les autres ressources comprennent :
  - ✓ Les produits de refacturation des dépenses engagées par l'Association MSF pour assurer le fonctionnement de ses satellites et les refacturations hors missions sociales aux sections MSF (1 397 milliers d'euros contre 1 620 milliers d'euros en 2023)
  - ✓ Les produits financiers incluant les intérêts et les gains de change, les plus-values générées par les placements (17 274 milliers d'euros contre 5 131 milliers d'euros en 2023). Cette forte hausse est principalement due à 4 013 milliers d'euros de produits des placements versus 1 604 milliers d'euros en 2023 et à 12 514 milliers d'euros de gain de change versus 2 819 milliers d'euros en 2023 notamment dû à l'USD,
  - ✓ Les autres produits de refacturation aux sections MSF et non liés aux missions sociales (7 266 milliers d'euros de produits contre 6 770 milliers d'euros en 2023),
  - ✓ Les produits exceptionnels (6 039 milliers d'euros contre 994 milliers d'euros en 2023) liés principalement à des dettes éteintes sans décaissement (1 844 milliers d'euros), à la participation à l'effort construction de 2004 à 2023 immobilisée en 2024 pour 2 310 milliers d'euros et liés enfin aux ventes d'équipement sur les terrains à la suite de leur renouvellement,
  - ✓ Les produits des activités marchandes diverses (933 milliers d'euros contre 540 milliers d'euros en 2023),
  - ✓ La production immobilisée en lien avec la mise en œuvre du nouvel ERP Finance, Achats (2 478 milliers d'euros contre 2 578 milliers d'euros en 2023).

Les reprises de provisions de l'année s'élèvent à 1 941 milliers d'euros dont 278 milliers d'euros pour des fermetures terrains, 731 milliers d'euros pour la fin de contentieux principalement RH terrains et siège, 230 milliers d'euros pour la fin de contentieux liés aux libéralités et 702 milliers d'euros de reprise sur perte de change latente.

En 2024 les fonds dédiés antérieurs ont été utilisés pour les activités de WaCa à hauteur de 166 milliers d'euros et pour le Centre Jacques Pinel (CJP) à hauteur de 259 milliers d'euros.

## 7. LE COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES (CER)

Le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public de l'exercice 2023 a été établi selon le règlement n°2018-06 qui précise l'utilisation de la générosité du public reportée dans la colonne « Dont générosité du public » du compte de résultat par origine et destination (CROD)

Le CER rend compte de l'utilisation de la générosité du public (GP) collectée sur l'exercice pour financer les dépenses de l'exercice. Il est complété par un tableau qui explique le montant de la GP disponible pour être mise en réserves.

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE 2024	EXERCICE 2023	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE 2024	EXERCICE 2023
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>			<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>		
<b>1 – MISSIONS SOCIALES</b>	<b>386 461</b>	<b>379 158</b>	<b>1 – RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>		
1.1 Réalisées en France			1.1 Cotisations sans contrepartie	20	17
- Actions réalisées par l'organisme	5 368	4 771	1.2 Dons, legs et mécénats		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	1	12	- Dons manuels	84 384	81 597
1.2 Réalisées à l'étranger			- Legs, donations et assurances-vie	10 515	9 575
- Actions réalisées par l'organisme	375 461	367 134	- Mécénats	5 166	6 201
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger	5 631	7 241	1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	334 922	349 202
<b>2 – FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>19 327</b>	<b>20 570</b>			
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	19 032	20 220			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	296	350			
<b>3 – FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>17 168</b>	<b>16 599</b>			
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>	<b>422 956</b>	<b>416 327</b>	<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>	<b>435 007</b>	<b>446 593</b>
<b>4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE</b>	<b>94</b>	<b>1 632</b>	<b>3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS</b>	<b>166</b>	<b>971</b>
<b>EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>	<b>12 124</b>	<b>29 605</b>	<b>DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL</b>	<b>435 173</b>	<b>447 564</b>	<b>TOTAL</b>	<b>435 173</b>	<b>447 564</b>

<b>RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)</b>	<b>121 176</b>	<b>89 588</b>
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	12 124	29 605
(-) Financement du stock d'urgence	0	216
(-) Investissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	-7 819	-6 417
(+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	5 250	8 184
<b>RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)</b>	<b>130 731</b>	<b>121 176</b>

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE 2024	EXERCICE 2023		EXERCICE 2024	EXERCICE 2023
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>			<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>		
<b>1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>			<b>1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>		
Réalisées en France	250	104	Bénévolat		
Réalisées à l'étranger	832	642	Prestations en nature	200	507
<b>2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	Dons en nature	881	240
<b>3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>	<b>0</b>	<b>0</b>			
<b>TOTAL</b>	<b>1 081</b>	<b>746</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 081</b>	<b>746</b>

FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	EXERCICE 2024	EXERCICE 2023
<b>FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE</b>	<b>4 950</b>	<b>4 289</b>
(-) Utilisation	-166	-971
(+) Report	94	1 632
<b>FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>4 877</b>	<b>4 950</b>

Les flux pris en compte sur l'exercice, permettant de déterminer le solde des ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice sont les suivants :

- L'excédent de générosité du public de l'exercice ;
- Le préfinancement des approvisionnements du stock d'urgence dont MSF Logistique assure pour MSF la disponibilité permanente d'une liste d'articles critiques ;
- Les acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles ainsi que les avances permanentes de trésorerie accordées aux entités du groupe MSF France et les nouveaux dépôts et cautionnement contractualisés sur les terrains ;
- Le remboursement des dépôts et cautionnement de l'exercice, le remboursement des avances de trésorerie par les entités du groupe MSF France, la plus-value de cession des immobilisations acquises en utilisant la GP.

## 7.1 Ressources liées à la générosité du public

Les ressources collectées auprès du public sont définies comme regroupant les dons manuels des donateurs (personnes physiques ou morales), les legs et autres libéralités collectés en France et à l'étranger directement par l'Association ou par les sections et bureaux étrangers du mouvement MSF qui sont associés à la définition et à la validation du projet opérationnel mis en œuvre par l'Association.

Les sections américaine, japonaise et australienne ainsi que les autres sections de MSF qui apportent les ressources humaines et financières nécessaires à la réalisation des opérations de l'Association assurent les collectes en leur nom et sont tenues par le Resource Sharing Agreement, accord financier pluri - annuel international du mouvement MSF de reverser une partie de leur collecte à l'Association. L'ensemble des ressources reçues des sections MSF constituent ainsi des ressources de générosité du public. Elles sont présentées dans la rubrique « Autres ressources liées à la générosité du public » du CROD et du CER, distinctement des montants collectés directement par l'Association.

A ces ressources s'ajoutent :

- les produits issus des intérêts dégagés sur les placements financiers de la générosité du public ;
- les produits perçus des legs en cours de réalisation (loyers par exemple) ;
- les produits de cession d'actifs que la générosité du public a financé avec certitude lors de leur acquisition.

## 7.2 Mode de financement des emplois et immobilisations et affectation des ressources collectées auprès du public

L'Association utilise ses ressources pour financer ses emplois et ses investissements en application des principes et des critères de priorité suivants :

- Dans le respect de la volonté des donateurs et testateurs, les dons et libéralités affectés sont intégralement alloués aux dépenses concernées (par exemple : dons dédiés à une urgence aux opérations d'un pays donné ou à une thématique particulière).
- Dans le respect de ses engagements contractuels, l'Association alloue les ressources aux dépenses concernées conformément aux clauses contractuelles (par exemple : financements institutionnels).
- Les dépenses engagées pour le compte des satellites du groupe MSF-France, pour les sections du Mouvement MSF ou pour d'autres acteurs et partenaires sont financées par les ressources générées par ces activités (par exemple : produit des refacturations aux satellites et sections MSF).

Financement des emplois par affectations directes

En milliers d'euros	Emplois	engagements contractuels	volonté des donateurs et testateurs	refacturations autres MSF	refacturations satellite	ventes	production immobilisée	financier	Emplois restant à financer
Mission sociale	422 134	283 433	52 209	16 963	797	1 617	347	126	66 642
Recherche de fonds	23 735	0	0	0	0	0	121	0	23 614
Fonctionnement	29 500	6 049	0	7 255	910	118	1 254	0	13 915
Dotations aux provisions et dépréciations	4 893	0	0	0	0	0	0	0	4 893
Impôt sur les bénéfices	1 077	0	0	0	0	0	0	0	1 077
Reports en fonds dédiés de l'exercice	109	0	13	0	0	0	0	0	96
<b>Total général</b>	<b>481 448</b>	<b>289 481</b>	<b>52 222</b>	<b>24 218</b>	<b>1 707</b>	<b>1 735</b>	<b>1 723</b>	<b>126</b>	<b>110 238</b>

Les ressources de générosité du public non encore utilisées après application de ces différents principes, sont allouées aux emplois restant à financer à hauteur de ce que représentent dans le total des ressources non encore utilisées, les seules ressources collectées auprès du public. Ce ratio « R » détermine la proportion de générosité du public non encore affectée à utiliser pour le financement des emplois restants.

La règle de financement des acquisitions d'immobilisations est différente de celle des emplois en ce qu'elle prévoit que la générosité du public les finance 100 % des investissements de l'année sans application du ratio « R » défini précédemment.

Tout encaissement relatif à une diminution des immobilisations sur l'exercice (cessions d'actifs, remboursement de caution ou d'avance sur titres participation) vient abonder la générosité du public à la clôture de cet exercice. En revanche, les mises au rebut d'actifs qui ne s'accompagnent pas d'un encaissement sont sans effet sur le montant de générosité du public de l'exercice.

### 7.3 Utilisation de la générosité publique par catégorie d'emploi

Selon les principes décrits précédemment, l'Association MSF a utilisé 425 618 milliers d'euros de ressources de Générosité du Public (GP) collectée dans l'année soit 97% des ressources de Générosité du Public de l'exercice 2024 qui s'élèvent à 435 007 milliers d'euros.

Les ressources collectées auprès du public dans l'année sont affectées aux différentes catégories d'emplois du CER comme suit :

- 386 461 milliers d'euros pour financer les missions sociales, soit 91% des ressources de GP utilisées en 2024 ;
- 19 327 milliers d'euros pour financer la recherche de fonds, soit 5% des ressources de GP utilisées en 2024 ;
- 17 168 milliers d'euros pour financer les frais de fonctionnement soit 4% des ressources de GP utilisées en 2024.

Les flux d'investissement et de désinvestissement de l'année entraînent :

- Une consommation de la GP dans le cas d'acquisitions ou d'augmentation d'actifs corporels, incorporels ou financiers (les actifs financiers regroupant les titres sur participation de l'Association dans la SCI MSF, les créances sur participation de l'Association dans ses satellites et les dépôts de cautionnement sur les missions)
- L'abondement des ressources de GP dans le cas de cession ou de remboursement d'actifs initialement financés par la GP.

En application de ce principe de financement, la générosité du public a été reconstituée à hauteur de 2 569 milliers d'euros :

- 7 819 milliers d'euros pour acquérir de nouvelles immobilisations
- 5 250 milliers d'euros de trésorerie remboursée notamment par les satellites Epicentre et la SCI MSF

Il résulte des utilisations nettes de la générosité du public ci-avant mentionnées, un solde de ressources de générosité publique non affectée et non utilisée au 31 décembre 2024 de 130 731 milliers d'euros.

En conclusion, la générosité du public de l'exercice finance ainsi sur l'année 2024 :

- 92 % des emplois de missions sociales (93 % en 2023),
- 81 % des frais de recherche de fonds (95 % en 2023),
- 58 % des frais de fonctionnement (61% en 2023)
- 100 % du total des acquisitions d'immobilisations et de la participation nette de l'Association au financement de ses satellites.